

336

MAI 2017

Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

Dossier spécial budget

Page 14

Inscriptions périscolaires 2017- 2018, c'est parti !

Page 12

Tout en douceur, mai prometteur

Page 28



www.ville-caluire.fr



04

04 Caluire Ville Verte :
préservons notre cadre de vie !

08 Les cloches ont sonné au Parc
des Berges de Saint-Clair !

10 Retour en images

12 Inscriptions périscolaires
2017-2018, c'est parti !



14

14 Dossier spécial budget

20 Maison Lejaby

22 Un voyage de mémoire en Pologne

24 Incivilités routières :
tous responsables !

28 Tout en douceur, mai prometteur



24

30 Culture

32 Vos assos

37 Tribunes

39 Agenda

47 Bloc-notes



Salle Simone Rojon

LE 31 MARS DERNIER, L'ESPACE GYMNIQUE DU MÉTROPOLIS EST DEVENU LA SALLE SIMONE ROJON, DU NOM DE CELLE QUI A COFONDÉ LA SECTION GYMNASTIQUE FÉMININE DE LA JEANNE D'ARC ALOUETTE DE CALUIRE. LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION S'EST DÉROULÉE EN PRÉSENCE DU MAIRE PHILIPPE COCHET, D'ANDRÉ PIERRON ET PIERRE COUDER, RESPECTIVEMENT PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CLUB. OUVERT DEPUIS JUIN 2016, L'ESPACE A RAPIDEMENT ÉTÉ INVESTI ET ADOPTÉ PAR LES GYMNASTES DU CLUB DE LA JAAC. CETTE SALLE DE 1400 M² ABRITE DE NOUVELLES INSTALLATIONS QUI PERMETTRONT D'ASSURER DES ENTRAÎNEMENTS DANS DES CONDITIONS OPTIMALES ET OFFRIRONT AU CLUB LES MOYENS DE SE DÉVELOPPER ET D'AMENER LEURS GYMNASTES À DES NIVEAUX PLUS AMBITIEUX.





CHÈRES CALUIRADES, CHERS CALUIRARDS,

Comme chaque année, la Municipalité a adopté son budget. Malgré la baisse des dotations de l'État, Caluire et Cuire veille à maintenir un cadre de vie agréable pour ses habitants tout en conservant des taux d'imposition inchangés pour la quatorzième année consécutive. Seules quatre villes dans le Rhône sont aussi vertueuses. Nous nous donnons ainsi les moyens de rester ambitieux tout en gardant un contrôle strict de chaque euro dépensé.

En avril dernier, la société Lejaby est venue s'installer à Caluire et Cuire. Nous sommes ravis d'accueillir de nouvelles entreprises de renom sur nos terres. Elles témoignent de l'attractivité et du dynamisme de notre commune.

La journée Caluire Ville Verte a connu un très beau succès. De nombreux visiteurs sont venus participer aux diverses animations proposées. Les Caluirards ont su montrer leur investissement pour la préservation de leur environnement. Un vrai plaisir de Ville !

Philippe Cochet
Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Vincent Amoros-Bessède — RÉDACTION Service communication — A. Ballet — S. Prada — H. Heurteau

PHOTOGRAPHIES Service communication — Freepik — Fotolia — L. Calistri — S. Thabouret — S. Sang

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Sphère Publique

IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



/ Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Caluire Ville Verte : **préservons notre cadre de vie !**



Dimanche 26 mars, tous les Caluirards étaient invités à venir passer un moment sous le chapiteau installé sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville ! L'environnement et la nature étaient à l'honneur au travers de nombreux stands et animations.

PÉDAGOGIE ET GOURMANDISE

C'est sous un beau soleil que les Caluirards sont venus en famille flâner sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. À l'entrée du chapiteau, la Restauration municipale proposait un jus de pomme bio pour se mettre dans le bain. Une grande variété de stands étaient disposés. Ainsi, vous pouviez vous informer sur le compostage, le traitement des végétaux zérophyto ou encore sur les différents modes de transport doux. Il était également possible de s'initier

à la cuisine écologique ou, avec les agents des Parcs et jardins, au rempotage de plantes, tout en échangeant des conseils en matière de jardinage. La commission environnement du Conseil municipal d'enfants s'est aussi investie, lors de cette journée, en créant un quiz ainsi qu'un petit jeu pour adultes et enfants dans le cadre de l'animation d'un atelier de tri sélectif.

Pour les gourmands et amateurs de produits naturels, de nombreux artisans étaient présents pour faire connaître leurs



produits (alimentaires ou non). Fromages, chocolats, yaourts, shampoings naturels, plantes..., il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies.

Pour se restaurer, deux food-trucks, placés juste devant le chapiteau, proposaient des repas élaborés à base de produits locaux.

PROTÉGER SON LIEU DE VIE

Possédant un cadre particulier dans lequel la nature tient une grande place, la Municipalité mène depuis plusieurs années une politique environnementale qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants. Celle-ci se manifeste à travers différentes actions allant de la rénovation ou de la création d'espaces verts, à l'adoption d'un plan zérophyto (voir page 29), en passant par un choix plus réfléchi du type de végétaux à planter en ville pour éviter le gaspillage. L'événement Caluire Ville Verte s'inscrit ainsi dans cette dynamique de préservation du patrimoine naturel de la ville. ■

Repas de l'amitié : tout le monde lève son vert !

Samedi 25 mars a eu lieu le traditionnel Repas de l'amitié. Réservé aux Caluirards de 70 ans et plus, cet événement est une invitation de la Municipalité à partager un moment de convivialité autour d'un bon repas, de musique et de danses. Cette année, le repas ayant eu lieu dans le cadre du week-end Caluire Ville Verte, c'est un menu « vert » qui a été réalisé !

UN REPAS 100 % BIO !

Accueillis par l'Harmonie de Caluire, ils sont 1400 convives à avoir pris place sous le chapiteau dressé sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville et c'est un menu « vert » que les agents de la restauration ont spécialement concocté pour eux. Comme chaque année, les petits plats ont été mis dans les grands afin de régaler tout le monde en proposant un repas à base de produits bio de saison. Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, des repas ont été livrés à domicile afin qu'elles profitent, elles aussi, de ce moment.

165

C'est le nombre de bénévoles présents et investis pour rendre encore plus agréable et chaleureux ce moment convivial. Les invités ont ensuite pu apprécier un spectacle coloré de chants et de danses du monde, animé par le cabaret Carnavalera qui les a fait voyager, entre autres, à Tahiti, en Inde et en Espagne. Enfin, le repas s'est terminé par le traditionnel bal, mis en musique par l'accordéoniste Phil Bernard. ■



Salon Caluire Art et métiers

Des artisans de talent !

Durant 3 jours, du 31 mars au 2 avril, s'est tenue dans la Chapelle Saint-Joseph la 2^e édition du Salon Caluire Art et métiers. Une vingtaine d'artisans, de notre commune et d'ailleurs, sont venus exposer leurs ouvrages et faire découvrir leur métier au grand public.

LES BIJOUTIERS À L'HONNEUR

Organisé par François Simon-Fustier, horloger et président de l'association Atelier des métiers d'art, en partenariat avec la Chambre des métiers du Rhône, le Salon Caluire Art et métiers a connu un nouveau succès incontestable pour sa 2^e édition. Installés dans la Chapelle Saint-Joseph, les stands de cordonnerie, rénovation de tableaux, création d'accessoires, orfèvrerie, etc., invitaient les Caluirards à découvrir les différents métiers de l'artisanat. Cette année, c'est le bijou qui a été mis à l'honneur, puisque 3 bijoutiers étaient présents pour dévoiler leurs œuvres. Des membres de la SEPR (Société d'enseignement professionnel du Rhône) étaient également sur place afin de, pourquoi pas, susciter des vocations dans l'artisanat.

AVEC STYLE !

Le salon a également accueilli 2 stylistes, découvertes par François Simon-Fustier lors de la Foire de Lyon. Une première apparition pour les métiers de créateurs de mode.

Les Caluirards sont encore une fois venus en nombre pour découvrir les savoirs et savoir-faire auprès des différents exposants. ■





Inauguration de l'atelier partagé **Les Manufacture(s)**

L'atelier Les Manufacture(s) a inauguré ses locaux, situés au 18 Grande rue de Saint-Clair, jeudi 30 mars dernier, en présence de Côme Tollet, 1^{er} adjoint au Maire, et de Jean-Paul Roule, adjoint à la culture.

Les élus ont pu constater à cette occasion les travaux réalisés dans cet ancien local de carrossier, et admirer la beauté des aménagements et du mobilier contemporains réalisés entièrement par les membres de l'atelier partagé courant 2015.

Depuis février 2016, l'atelier est en fonction, et les locataires des lieux, engagés sur un bail de trois ans renouvelable, constatent déjà le succès de ce concept de partage de locaux et de projets conjoints. On note une augmentation du chiffre d'affaires moyen des membres de l'ordre de 20 % en un an.

Chaque professionnel des Manufacture(s) bénéficie d'un statut économique indépendant et agit dans une branche ou un domaine distinct et complémentaire. On compte des ébénistes spécialisés dans le décor de spectacle, le mobilier professionnel et particulier, dans l'équipement de sports de glisse, une céramiste et un codeur créatif agissant dans le domaine des arts numériques adaptés à la culture, au spectacle, mais aussi à la décoration intérieure. Tous ont en commun la recherche de l'innovation par le design et par l'emploi de matériaux écoresponsables. ■

Plus d'infos

Antoine Brac, initiateur : 06 81 78 81 93

Simon Svoboda, Président : 06 74 67 14 86

lesmanufacturesdelyon@gmail.com

www.facebook.com/lesmanufacturesdelyon/



Les cloches ont sonné au Parc des Berges de Saint-Clair !

Le 17 avril dernier a eu lieu la traditionnelle Chasse aux œufs dans le Parc des Berges de Saint-Clair. Durant toute la matinée, de nombreux enfants sont partis à la recherche des œufs de Pâques cachés sur le site et ont pu profiter des différents jeux proposés.

Ce sont 700 jeunes chasseurs de chocolat qui se sont retrouvés au Parc des Berges de Saint-Clair pour participer à une nouvelle édition de la Chasse aux œufs.

Âgés de 2 à 11 ans, seuls ou aidés de leurs parents, les enfants ont crapahuté dans les zones aménagées pour l'occasion, prêts à débusquer les œufs dissimulés. À l'issue de la chasse, chaque enfant est reparti avec un petit paquet rempli d'œufs en chocolat en guise de récompense, délivré par des jeunes bénévoles du Service civique communal.

Les enfants ont également profité des diverses activités mises en place telles que des jeux en bois, un parcours aventure, un atelier de fabrication d'origamis, une tyrolienne, ou encore dégusté de la barbe à papa. ■



La Ville de Caluire et Cuire tient à remercier ses partenaires de l'événement: les enseignes Auchan Caluire et Simply Market.

Auchan Caluire
Magasins / Drive / Internet / Mobile

SIMPLY
MARKET





Retour en images



26

MARS

Encore une belle édition pour le **TRAIL CALUIRE RHÔNE-SAÔNE** qui a, pour sa 3^e année, réuni 300 participants. Jean-Pierre Bertrand et Val Giner sont les gagnants du 8 km tandis que Yoann Stuck et Camille Faes remportent le trail sur 16 km.



Le maire Philippe Cochet a inauguré le tout nouveau **SQUARE NIEL** situé dans le quartier de Bissardon. Plus lumineux, convivial et accessible, le Square Niel a subi une rénovation complète pour le plus grand bonheur des parents et des enfants.

29

MARS





Les jeunes danseurs américains de **ROCK THE BALLET** ont offert une performance unique. Danse classique, jazz ou encore hip-hop, ils ont une nouvelle fois dévoilé l'étendue de leur talent et de leur technique au rythme des tubes actuels (Coldplay, Maroon 5, U2, LMFAO, etc.).



ROBERT GIVOIS, bénévole du club de la Jeanne d'Arc alouettes de Caluire, a reçu des mains du maire, Philippe Cochet, la médaille de la Ville pour le remerciement de ses nombreuses années de volontariat.



Les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants ont effectué une **VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**. Une occasion de découvrir un lieu symbolique de la démocratie au sein duquel les députés viennent discuter, amender et voter les lois.



Inscriptions périscolaires 2017-2018

c'est parti !

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
30 JUIN 2017 !**

Comme chaque année, il est temps d'inscrire vos enfants aux activités qu'ils souhaitent pratiquer avant ou après la classe, à midi et le mercredi. À partir du 2 mai, les inscriptions aux temps périscolaires seront ouvertes, alors ne tardez pas !



INSCRIPTION AUX TEMPS PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions sont **OBLIGATOIRES** si vous souhaitez que vos enfants participent aux temps périscolaires et à Caluire Juniors.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants aux temps périscolaires, c'est le moment ! Les inscriptions sont ouvertes à partir du 2 mai. La Ville vous demande d'effectuer cette démarche aussi tôt, afin de pouvoir organiser au mieux la rentrée de vos enfants. Constituer les équipes d'animateurs, planifier des activités, gérer l'accueil et la sécurité des enfants demandent du temps et de la réflexion.

QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Du 2 mai au 30 juin 2017

Passé cette date, il ne sera plus possible de l'inscrire sauf dans certains cas :

- Un changement de situation personnelle ou professionnelle (une justification écrite vous sera demandée).
- L'enfant ne remplit pas les conditions d'inscription au 4 septembre 2017. L'inscription sera possible lorsque les conditions seront remplies.

À partir du 21 août 2017, vous pourrez effectuer des changements concernant les inscriptions de vos enfants, dans le respect des conditions prévues au règlement.



INSCRIPTIONS À CALUIRE JUNIORS (LES MERCREDIS) à compter du 2 mai

Les modifications des inscriptions seront possibles tout au long de l'année, dans le respect des conditions stipulées dans le règlement.

LES AVANTAGES DU PORTAIL CITOYEN



La Ville vous propose de créer un compte citoyen et d'y activer votre espace famille afin de gérer vos inscriptions plus facilement.

Voici les avantages :

- Les informations que vous enregistrez sur votre foyer (adresse, nombre d'enfants, etc.) sont mémorisées afin que vous n'ayez pas à recommencer à chaque démarche.
- Vous pouvez modifier directement les jours d'inscription de vos enfants aux temps périscolaires (dans la limite des dates imposées par le calendrier et dans le respect du règlement intérieur).

Se créer un compte citoyen

Rendez-vous sur www.ville-caluire.fr

puis cliquez sur « Vos démarches »

et sur « Démarches pour vos enfants ».

Cliquez ensuite sur « Vous n'avez pas encore de compte ? » et suivez les instructions.

À QUOI CORRESPONDENT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ?

- accueil du matin
- restauration scolaire
- activités « déclics » de 16h à 17h
- étude (en élémentaire) ou garderie (en maternelle) de 17h à 18h
- garderie le mercredi de 11h30 à 12h30

Service SimpliCité
04 78 98 88 00
simplinite@ville-caluire.fr

Inscriptions aux temps périscolaires et à Caluire Juniors.

Calendrier de mai 2017 à janvier 2018

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2018
1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 L	1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M

RENTREE
SCOLAIRE

Périodes d'inscription aux activités (accueil du matin, restauration scolaire, accueils après la classe, mercredis après-midi à Caluire Juniors)
Périodes d'inscriptions à Caluire Juniors pour les vacances scolaires
Ouverture du centre de loisirs Caluire Juniors - accueil au sein du groupe scolaire Paul Bert - 25 chemin Jean-Baptiste Gilliard
Ouverture du centre de loisirs Caluire Juniors - accueil 19 montée des Forts

Le 27 mars dernier, le Conseil municipal de la Ville de Caluire et Cuire a voté le budget 2017 de la commune. Il s'élève cette année à 53,9 millions d'euros. Un budget sérieux marqué par la maîtrise des dépenses qui permet à la Municipalité de tenir tous ses engagements, notamment la non-augmentation des impôts, malgré la baisse constante des dotations de l'État aux collectivités locales.



Préparé par le Maire de la commune et approuvé par le Conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Ville pour une année civile. Il est prévisionnel et peut être modifié ou complété en cours d'exécution par une nouvelle délibération. Le document officiel qui répertorie toutes les recettes et les dépenses prévues par la Ville de Caluire et Cuire pour 2017 est public. Il est téléchargeable sur le site internet de la Ville : www.ville-caluire.fr

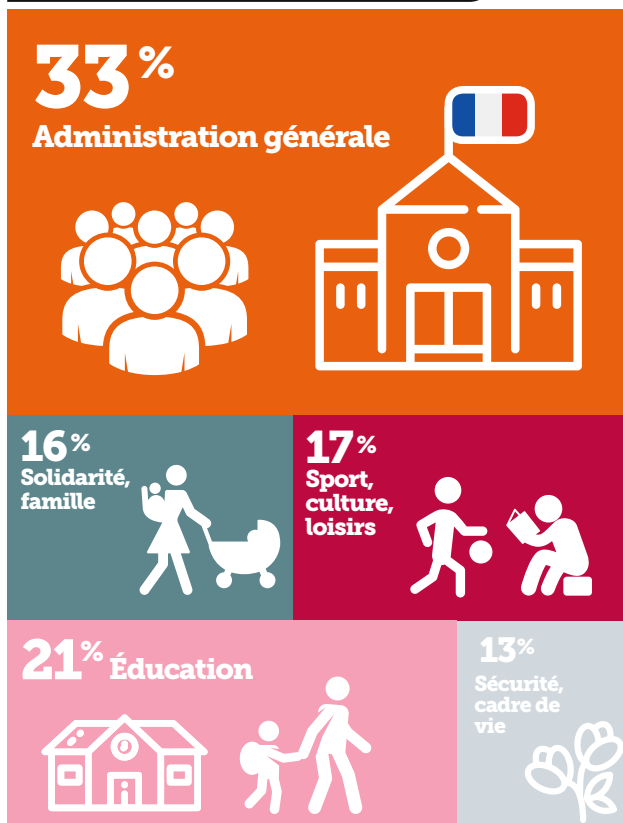
Que fait-on de votre argent ?

Le budget global 2017

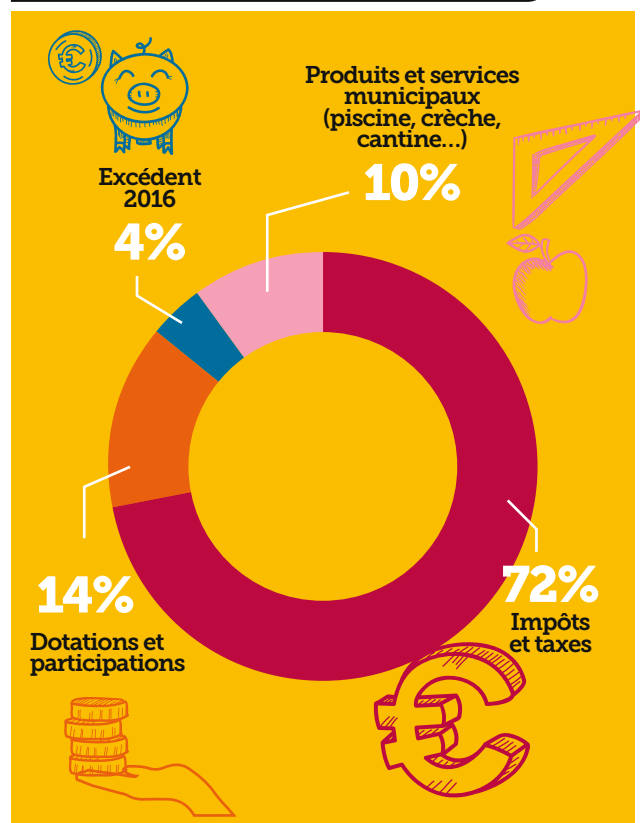
→ **53,9** millions d'€

dont **42,2** millions en fonctionnement et **11,7** millions en investissements.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



→ Les objectifs 2016 renouvelés

La commune poursuit sa politique de gestion rigoureuse et la recherche d'optimisation dans tous les domaines. Les objectifs suivants, atteints en 2016, sont donc renouvelés pour l'année 2017 :

- stabilité des taux d'imposition communaux
- maîtrise des charges de fonctionnement, subventions incluses
- maîtrise de la masse salariale
- réduction de la dette

Les investissements majeurs en 2017

Ce sont plus de 21 millions d'euros qui seront investis d'ici 2020. Le plan pluriannuel d'investissements a été présenté au Conseil municipal et une délibération pour une démarche avec des autorisations des programmes a été votée.

L'investissement dynamique de Caluire et Cuire s'oriente vers 6 axes principaux :



1.

→ La sécurité urbaine

- **Modernisation de l'éclairage public:**
350 000 € axés sur les économies d'énergie
- **Vidéoprotection:**
440 000 €, afin de finaliser le maillage de la ville



2.

→ La qualité du patrimoine communal

- **Ad'AP (mise en accessibilité des bâtiments) :**
880 000 € dont plus de 50 % dédiés aux groupes scolaires
- **Performance énergétique des bâtiments:**
600 000 €

CHIFFRES CLÉS

0 %

de hausse d'impôts communaux

1,38

million d'€
alloué aux associations
(hors CCAS)

2,1

millions d'€
d'autofinancement

200 000 €

de désendettement



3.

→ Les projets urbains et cadre de vie

- **Aménagement du quartier de Montessuy:**
100 000 €
- **Co-financement du logement social:**
200 000 €
- **Espaces publics:**
250 000 € dont 150 000 € dédiés
à la rénovation des aires de jeux



5.

→ La modernisation des moyens des écoles

- **Renforcement du numérique dans les écoles:**
50 000 € pour la première année



4.

→ La stratégie économique et commerciale

- **Acquisitions foncières:**
440 000 €, pour faciliter l'installation d'entreprises
sur le territoire de la commune
- **Préemptions commerciales:**
50 000 € dans le cadre du schéma commercial



6.

→ La performance des moyens généraux de la collectivité

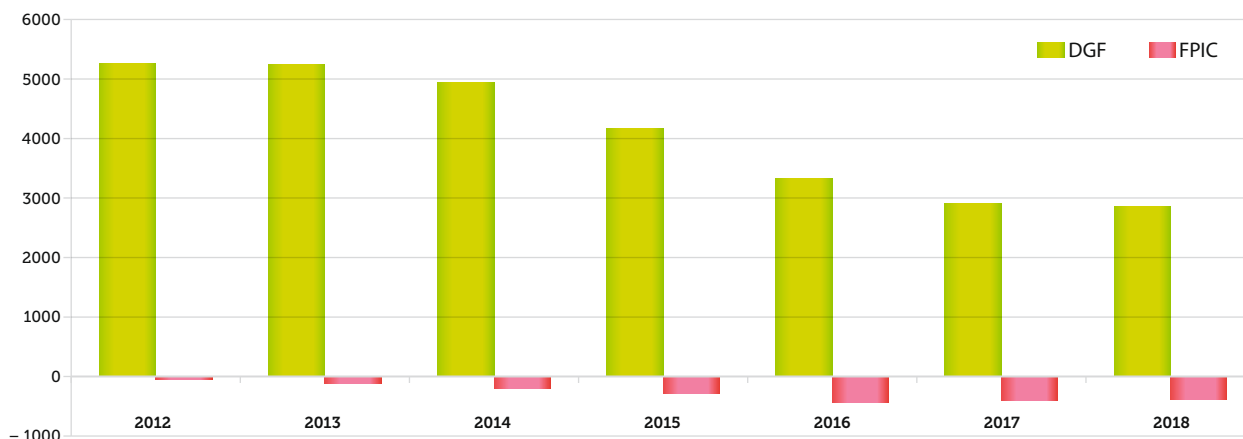
- **Équipements innovants:**
matériel « zérophyto », aquabikes, affichage
numérique au gymnase Lachaise
- **Moyens informatiques:**
470 000 € dont 160 000 € dédiés à la sauvegarde
et protection des données

Une équation difficile

Depuis 2012, Caluire et Cuire est contrainte par les baisses de la **Dotation globale de fonctionnement*** (DGF) de l'État et par l'effort toujours plus intense exigé par le **Fonds de péréquation intercommunal**** (FPIC). Ce sont, en effet, près de 6,6 millions d'euros de manque à gagner entre 2012 et 2017. Cela représente 2 à 3 rénovations ou constructions d'équipements. À cela s'ajoute l'augmentation constante des **normes et obligations***** qui pèsent sur les finances de la Ville. Malgré des dépenses de fonctionnement qui augmentent du fait de la décision de l'État d'augmenter le point d'indice de rémunération des fonctionnaires, la maîtrise de la masse salariale et des charges de fonctionnement se poursuit tout en continuant le désendettement pour un montant prévisionnel de 200 000 euros cette année.

Ainsi, cette année encore, la Municipalité n'augmentera pas les taux de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des ménages caluirards.

Baisse de la DGF* et hausse du FPIC**



Voici ce que représente le Fonds de péréquation intercommunal, et la contribution de la commune au redressement des finances publiques qui ampute notre DGF.

EN CLAIR !

*Dotation globale de fonctionnement

Ce sont les aides financières de l'État versées aux collectivités pour leur fonctionnement et leurs investissements. Elles sont censées compenser les transferts de compétences ou d'éventuels manques à gagner.

➔ Baisse des dotations de l'État à Caluire et Cuire

- 375 000 € de recettes en moins

**Fonds de péréquation intercommunal

C'est un système de redistribution qui vise à compenser financièrement les inégalités de richesses entre les différentes communes.

➔ Hausse de la participation au titre de la péréquation de Caluire et Cuire

+ 100 000 € de dépenses en plus

***Normes et obligations

Exemples de normes et obligations imposées par l'État aux communes :

- État civil (système biométrique pour l'établissement des cartes d'identité et des passeports)
- Rythmes scolaires (près de 500 000 € de coût supplémentaire)
- Hausse des rémunérations des fonctionnaires

Préserver votre pouvoir d'achat

**Impôts locaux : 0 % d'augmentation
des taux communaux depuis 14 ans !**

Grâce à une gestion respectueuse, rigoureuse et responsable de l'argent public, et malgré une conjoncture difficile, Caluire et Cuire conserve les mêmes taux de fiscalité pour la 14^e année !

Elle fait partie des 5 communes de plus de 10 000 habitants du Rhône qui n'ont pas augmenté leurs impôts locaux depuis 14 ans.

→ Une ville économe

Caluire et Cuire est une commune économe avec des dépenses réelles de fonctionnement bien inférieures à celles de la moyenne :

877€/habitant pour Caluire et Cuire contre 1358€/habitant pour les communes de tailles comparables.

→ Une dette réduite

La dette de Caluire et Cuire est en dessous de celle de la moyenne :

1053€/habitant pour Caluire et Cuire, contre 1109€/habitant pour les communes de tailles comparables.



LE MOT DE

Nathalie Mérand-Delerue, déléguée aux finances et au contrôle de gestion

“ Je ne vous cacherai pas les difficultés à concevoir le budget 2017, avec toutes les incertitudes liées aux élections nationales.

À mi-mandat, le cap de la commune est tenu : de beaux investissements réalisés, des services renforcés et des taux d'imposition figés.

La présentation du plan pluriannuel d'investissements est un engagement dans la durée.

Ce programme d'investissements a été élaboré pour vous et avec vous.

Vous, Caluirards, membres des associations fréquentant les équipements sportifs et culturels de la commune.

Vous, acteurs économiques, acteurs sociaux, acteurs tout court, pour qui la maintenance des espaces publics et leur accessibilité revêtent une grande importance.

Vous, acteurs de l'éducation, parents, enfants, enseignants, directeurs d'écoles, de crèches, de centres de loisirs, qui savez combien les équipements

contribuent au bien-être et au bien-grandir.

Vous tous, Caluirards, qui aimez vivre en toute tranquillité à Caluire et Cuire, et appréciez les espaces verts et l'environnement de la commune.

Par une démarche projets et d'autorisation de programmes, la Ville poursuit ses investissements tout en se désendettant.

Agir dans les intérêts des Caluirards est notre principale motivation.

MAISON LEJABY

La tradition d'excellence se perpétue à Caluire et Cuire

Installés depuis plus de 45 ans à Rillieux-la-Pape, le siège de Maison Lejaby tout comme ses ateliers de fabrication et son magasin d'usine viennent d'élire domicile à Caluire et Cuire. Une arrivée bienvenue pour la ville avec cette entreprise historique dont le savoir-faire d'excellence a depuis longtemps dépassé nos frontières.



CORSETIER CRÉATEUR DEPUIS PRÈS DE 90 ANS

En 1930, Gabrielle Vianney, une couturière visionnaire sensible aux images glamour et sensuelles, crée le premier soutien-gorge sans armatures qui fera sa réputation dans toute la région lyonnaise.

Aussi modernes et séduisants que confortables, les modèles imaginés par « La Gaby » révolutionnent le mode de vie des femmes de l'époque, les libérant ainsi d'un carcan vestimentaire auquel elles s'étaient résolues.

Année après année, Maison Lejaby s'est forgée une expertise inégalée dans le domaine de la corseterie au travers du savoir-faire unique de ses ateliers de création. Sa lingerie de haute qualité, composée des plus belles matières sélectionnées auprès de fournisseurs exclusivement européens, séduit les femmes d'esprit libre, indépendantes et naturellement élégantes aux quatre coins du monde.

REPÈRES HISTORIQUES

Années 30 : Gabrielle Vianney crée les premiers soutiens-gorge « La Gaby ». Son prénom donne naissance à la marque Lejaby.

Années 60 : Lejaby utilise pour la première fois la fibre Lycra.

Années 70 : Lejaby accompagne la libération de la femme avec le « Miss Liberty », un soutien-gorge en forme de triangle aux couleurs acidulées.

Années 90 : la ligne « Nuage » est lancée. En microfibre et invisible, le modèle remporte un vrai succès.

Années 2000 : Lejaby habille les poitrines les plus généreuses avec sa collection Elixir.



INTERVIEW



« Caluire représente le parfait compromis »

Président de Maison Lejaby, Jean d'Arthuys revient sur les raisons de l'implantation de l'entreprise en terre caluirarde.

Pourquoi avoir choisi Caluire et Cuire ?

Jean d'Arthuys : Tout d'abord, nous avons été accueillis par une équipe municipale dynamique et soucieuse de faciliter l'implantation des entreprises. Ensuite, nous cherchions un emplacement proche du précédent afin de ne pas perturber la vie de nos salariés et qui soit également à quelques kilomètres de Lyon. Suite à une recherche assez longue, nous avons arrêté notre choix sur ce plateau de 2000 m² situé à Caluire qui rassemblait tous nos critères.

Quels changements ce déménagement implique-t-il pour l'entreprise ?

J. d'A. : Nous souhaitons résolument organiser l'entreprise autour de l'atelier de création, qui reste le cœur de métier de Maison Lejaby. Cette installation nous permet de disposer d'un outil de travail plus ouvert, modulable et dans lequel les échanges entre services sont simplifiés. En matière d'effectif, cela n'a pas entraîné d'évolution majeure et nous restons attentifs aux talents locaux. Que ce soit en matière de création, de communication, de marketing ou d'expérience dans l'univers des marques, nous sommes toujours à l'affût de nouveaux savoir-faire.

EN CHIFFRES

2 000 m²
de superficie

1 studio de création avec une équipe de **40 personnes** qui développe et conçoit les collections

5 univers de collections : les iconiques, l'air du temps, Elixir, l'esprit couture et le bain

1 savoir-faire corsetier français inégalé

1 soutien-gorge = 55 pièces et près de **10** matières différentes

65 % du chiffre d'affaires réalisé à l'international

LE MAGASIN D'USINE VOUS OUVRE SES PORTES

En pénétrant dans le magasin d'usine de Maison Lejaby, c'est toute l'évolution des produits et du savoir-faire de la marque qui défilent sous les yeux des clients. Entre les bustes parés des pièces de lingerie les plus anciennes et d'objets emblématiques, le magasin vend les collections à 50 % de leur prix en boutique. Une réduction qui peut encore grimper lors de journées particulières (8 mars, fête des Mères...).

MAISON LEJABY
28, avenue Barthélémy Thimonnier
www.maisonlejaby.com
04 72 01 55 00
service.client@maisonlejaby.com
Ouvert du mardi au vendredi, de 12h à 18h,
et le samedi, de 10h à 18h30



LE POINT DE VUE DE LA MUNICIPALITÉ

“ La ville de Caluire et Cuire a la chance de posséder sur son territoire plusieurs entreprises de haute renommée qui l'ont choisie pour sa qualité de vie et l'image positive qui la caractérise. L'arrivée de Maison Lejaby ne fait que renforcer cette image et la Municipalité est particulièrement fière d'accueillir sur ses terres cette entreprise historique dont le savoir-faire local n'est plus à démontrer. Avec l'ouverture du showroom, c'est tout un flux de visiteurs professionnels ou non qui va être attiré dans notre commune, ce qui, bien évidemment, reste un avantage majeur pour toute notre économie locale.”



“ Je retiens particulièrement le moment où je suis rentré dans le camp, c'était très impressionnant. J'avais mal au dos et aux épaules pendant tout l'après-midi comme si je portais quelque chose de lourd. ”

Elio



“ On en a pris plein le cœur. ”

Les élèves de 3^eA du collège André Lassagne

“ On a un rôle à tenir sur la mémoire, car on est les adultes de demain ”

Camille et Samuel



“ Comme si ce n'était pas possible que cela se soit passé, et là on n'était pas dans un film ou un jeu vidéo : les photos, les objets c'était en vrai. Trop dur et presque irréel. ”

Sophie et Pedro



Un voyage de mémoire en Pologne

Les élèves de 3^e A du collège André Lassagne ont effectué, au mois de mars, un voyage de mémoire dans le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Le projet « Devoir de mémoire » a commencé l'année dernière pour les élèves de l'établissement par une visite à la maison d'Izieu, mémorial dédié aux enfants juifs victimes de la barbarie nazie.

Cette année, le travail s'est poursuivi sous plusieurs formes : les collégiens ont visité le Mémorial Jean Moulin, l'ancienne prison de Montluc, visionné des films, lu des livres, rencontré des témoins de l'occupation et des victimes de la Seconde Guerre mondiale. Grâce au soutien de la Métropole de Lyon, huit élèves de 3^e et leurs professeurs

d'histoire et de français, Madame Monestier et Madame Plumel, sont partis en Pologne pour un voyage de mémoire.

Le 8 mars, ils ont suivi une conférence de Beate Klarsfeld qui a raconté son combat et celui de son mari pour retrouver les grands criminels nazis et qui a parlé de l'importance de résister pour les nouvelles générations. Les collégiens sont partis le jour-même, accompagnés par Irène Basdereff, Conseillère municipale et métropolitaine, et par Alexandre Halaubrenner, dont une partie de la famille a été déportée dans les camps. Ils ont visité, avec d'autres élèves,

le camp d'Auschwitz-Birkenau et ont lu les textes qu'ils avaient écrits pour ce moment de recueillement.

Les collégiens ont été très touchés par ce voyage teinté d'émotions, dur, mais nécessaire pour que les victimes ne tombent jamais dans l'oubli.

Pour transmettre ce qu'ils ont vu, appris et entendu, ils ont réalisé un « Journal de guerre » qu'ils vont présenter à leurs camarades, à leurs familles, aux copains de leur quartier. Avec la volonté de partager et de faire comprendre qu'il est vital de ne jamais oublier. ■



“ J’ai été particulièrement touchée au moment où l’on a visité le musée et vu les traces des personnes disparues. À ce moment-là, il y a eu un grand silence, et j’avais la gorge serrée, je me suis sentie responsable devant tout ce qu’on a vu. ”

Mélissa

“ Je pense qu’il est important que l’on fasse vivre leurs histoires, pour ne pas oublier. ”

Alain

“ Quand il a pleuré en me tenant la main devant la photo de sa famille c’était dur et j’avais envie de pleurer aussi. ”

Ludovic



“ Ce déplacement, sur les lieux de l’horreur, jalonné de moments forts et émouvants, marquera la vie de ces jeunes. J’avais le même âge qu’eux lorsque j’ai franchi le mur de Berlin et que l’on m’a fait visiter les camps de la mort en Pologne. Jusqu’à ce jour, je n’ai pas oublié ce rendez-vous avec l’Histoire. Un grand merci aux professeurs pour leur investissement, ce qui a permis aux adolescents de comprendre l’histoire autrement pendant l’année, grâce à ce projet financé par la Métropole. Nous sommes des « passeurs de mémoire » et nous avons comme mission d’éveiller la vigilance des jeunes générations, car en 2017, il y a encore des épurations ethniques et religieuses dans le monde. ”

Irène Basdereff, Conseillère municipale et métropolitaine

UN PROJET SOUTENU PAR LA MÉTROPOLE DE LYON

La Métropole de Lyon a lancé un appel à projets et quinze collèges, dont l’établissement André Lassagne de Caluire et Cuire, ont ainsi pu envoyer plusieurs élèves de 3^e pour effectuer ce voyage de mémoire. Le but du projet « Voyage de mémoire » est de développer, chez les collégiens, la pratique d’une citoyenneté active, solidaire, éclairée, et de participer à la prise de conscience des risques engendrés par le racisme et la xénophobie.

La journée « Études et mémoire », organisée en partenariat avec l’association Les fils et filles des déportés juifs de France, est soutenue par la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Le civisme caluirard récompensé !

Le 11 mars dernier, en présence de Côme Tollet, 1^{er} adjoint au maire, Iris Roussel, jeune Caluirarde de 17 ans, a reçu le 2^e prix du civisme départemental. Ce prix vise à récompenser l’engagement des jeunes de moins de 18 ans pour avoir réalisé un acte de civisme notable ou pour des actions menées au quotidien dans une association, un centre social ou encore au sein de leur établissement scolaire.

Depuis 2014, Iris Roussel est engagée au sein de l’Espace Rivette, structure gérée par l’association des Centres sociaux de Caluire et Cuire de la Rivette. Elle y apporte son soutien à l’équipe de professionnels dans la mise en place de projets en direction des familles, des adolescents et des enfants. Elle participe notamment à la création d’un tout nouveau projet de tutorat dans le cadre d’un accompagnement à la scolarité « adolescent-enfant » et d’un projet de réhabilitation d’un chantier dans le quartier. Actuellement élève en 1^{ère} S, Iris est marquée par un intérêt particulier pour les métiers d’aide à la personne et possède, par ailleurs, son brevet de secourisme PSC1. À terme, elle souhaiterait travailler dans le champ sanitaire et social ou médical. Iris fera également partie de la prochaine session du Service civique communal, ce qui démontre, encore une fois, sa volonté d’engagement, son altruisme et son dévouement pour la collectivité. ■



Incivilités routières : tous responsables !

Vous bouilliez d'envie de dépasser le bus aux arrêts trop fréquents à votre goût ? Vous trouvez que la personne devant vous n'avance pas assez vite et vous avez envie de klaxonner pour la réveiller ? Alors respirez un grand coup et apprenez à conduire zen ! Au volant, il faut savoir garder son calme, rester courtois et surtout respecter les règles imposées par le Code de la route, pour sa propre sécurité et celle de tous ceux qui partagent l'espace dans lequel nous circulons.

UNE QUESTION DE SÉCURITÉ !

→ **Comme dit le proverbe, « rien ne sert de courir, il faut partir à point » ; et quand bien même vous seriez en retard au travail, aucune règle ne vous autorise à dépasser la limitation de vitesse, à ne pas céder la priorité là où vous devriez, ou encore à griller un feu rouge.**

→ **Connaissez-vous le clignotant ?** Non, ce n'est pas un nouveau gadget à la mode. Activant un feu à l'avant et à l'arrière de votre véhicule (à droite ou à gauche), il doit impérativement être utilisé pour indiquer un dépassement ou tout changement de direction.

→ **L'avertisseur sonore (Klaxon) ne sert pas à manifester votre mécontentement.** Il ne doit être utilisé que pour avertir les autres automobilistes, notamment en cas de danger immédiat. L'abus d'utilisation du Klaxon est dangereux pour votre porte-monnaie : vous encourez une amende de 35 € en cas d'usage inadapté.

→ **Souvenez-vous que téléphoner ou « textoter » au volant ne vous rendra pas plus cool mais seulement moins vigilant !** Un instant d'inattention suffit à causer un accident. En cas de contrôle de police, vous risquez 135 € d'amende et une perte de 3 points sur votre permis.

→ **L'automobiliste placé devant vous ne roule pas assez vite et vous ne pouvez pas le doubler ?**

❶ Vérifiez que vous ne soyez pas vous-même en excès de vitesse.

❷ Ce n'est pas le cas ? Alors prenez votre mal en patience, coller le véhicule vous précédant ne le fera pas avancer plus vite. Un coup de frein et c'est l'accident assuré.

❸ Quoi qu'il arrive, assurez-vous régulièrement d'être à bonne distance pour avoir le temps et la place de freiner en toute sécurité. Les bandes blanches au sol sont là pour vous l'indiquer.

→ **Depuis 2008, il est obligatoire de posséder un kit de sécurité** se composant d'un gilet jaune, d'un triangle de signalisation et d'un éthylotest. Les deux premiers doivent être utilisés en cas d'immobilisation sur la chaussée ou la bande d'arrêt d'urgence, le troisième après une soirée arrosée.





CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL ET/OU DE STUPÉFIANTS ? LE PARI PERDANT !

CAS N°1

Vous venez de passer une bonne soirée entre amis ou en famille, vous avez bu quelques verres et vous vous apprêtez à prendre votre véhicule pour regagner votre domicile.

Voici quelques rappels concernant la conduite et l'alcool...



❶ Vous pensez être capable de conduire : rappelez-vous que l'alcool peut provoquer une surestimation de vos capacités. Alors prenez votre éthylotest et soufflez pour vous assurer d'être sous la limite légale avant de prendre le volant.

❷ Si votre taux d'alcoolémie dans le sang est supérieur à la norme autorisée, ne prenez aucun risque et faites le choix de rester sur place ou de vous faire raccompagner.

RAPPEL Au-delà de 0,5g d'alcool dans le sang (0,2g pour le permis probatoire), vous vous exposez, et ceux que vous croiserez, à un danger potentiel. En cas de contrôle, vous risquez 135€ d'amende, un retrait de 6 points sur votre permis de conduire et l'immobilisation de votre véhicule. Plus votre taux est élevé, plus les sanctions seront lourdes.

Le saviez-vous ? L'alcool peut provoquer, entre autres, une augmentation de la sensibilité à la lumière, un rétrécissement du champ visuel, une diminution des réflexes ou encore une altération de l'appréciation des distances.

ZÉRO TOLÉRANCE

CAS N°2

Vous avez consommé des substances illicites ? Sachez tout d'abord que, quoi qu'il arrive, vous êtes dans l'illégalité. Chaque drogue possède ses effets : somnolence, vertige, perte de coordination, vision trouble, hallucination, etc. Ainsi, conduire sous leur influence représente un risque. Par conséquent, si votre acte implique un accident ou si vous êtes dépisté positif au cours d'un contrôle, vous encourez jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 4500€ d'amende.

CAS N°3

Vous avez combiné alcool + drogue ? Cet acte irresponsable vous exposera à de lourdes sanctions. En effet, vous risquez 3 ans d'emprisonnement, 9000€ d'amende et une suspension de permis (voire une interdiction d'en solliciter un nouveau) pouvant aller de 3 ans à plus.



LA VILLE AGIT

Adhérente à l'Entente interdépartementale de démoustication (EID), la Ville soutient les actions engagées par cet établissement public de lutte contre les moustiques et la gestion des zones humides. Vous pouvez signaler la présence de moustiques tigres directement à cet organisme.

Renseignements en mairie
ou auprès de l'EID au 04 79 54 21 58.
En savoir plus :
www.eid-rhonealpes.com

Le moustique...

Petit, tigre ou cousin : pensons démoustication

Le retour des beaux jours rime avec quelques désagréments comme celui des moustiques. Les 37 espèces répertoriées de moustiques sont essentiellement sources d'inconfort, mais sont aussi vecteurs et propagateurs de maladies. Il convient alors de prêter une attention toute particulière à la prolifération de ces insectes. C'est un vrai sujet de santé publique qui, chaque année, nous invite à rappeler que la vigilance de chacun est précieuse et que l'implication de tous est un élément de réussite de la démoustication. Protégeons-nous !



DES GESTES SIMPLES

POUR PRÉVENIR LA PROLIFÉRATION

COUPONS L'EAU AUX MOUSTIQUES

Chaque femelle moustique pond de 80 à 200 œufs par ponte et de préférence dans des endroits humides. Au contact de l'eau, les œufs se transforment en larves. C'est là qu'il faut agir.



> **ÉLIMINER** les eaux stagnantes en vidant les coupelles de pots de fleurs après arrosage, les gamelles des animaux restées à l'extérieur, en jetant à la déchetterie pneus usagés et autres objets susceptibles de contenir des eaux croupies.

> **RANGER** les objets souvent laissés à l'extérieur comme les jouets et jeux d'enfant, les arrosoirs ou les contenants inutilisés.

> **COUVRIR** d'un voile fin les réservoirs d'eau comme les citernes, bassins et collecteurs d'eaux de pluie.

FOCUS SUR UNE ESPÈCE ENVAHISSANTE

Nom : le moustique tigre, *Aedes albopictus*

Origine : Asie du Sud-Est

Taille : 3 à 5 mm

Durée de vie : de 3 semaines à 1 mois

→ Apparaît en 2004 et est présent dans plus de 30 départements français.

→ Se développe principalement en zone urbaine et près des eaux stagnantes.

→ Pique le jour : sa piqûre est douloureuse.

→ Cet insecte se reconnaît à ses rayures noires et blanches.

→ Vecteur et propagateur des virus de la dengue, du chikungunya ou zika.





Ses fleurs sont de vert pâle à jaune et c'est en août - septembre qu'elle fleurit, libérant en grande quantité son pollen fortement allergène.

Ses feuilles sont minces, très découpées et vertes.

Sa croissance débute en mai.

L'ambroisie, *ambrosia artemisiifolia*, est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. Elle mesure entre 30 et 180 cm.

Sa tige est droite, vert vif et rouge à maturité. Elle est recouverte de poils blancs.



L'ambroisie

À vos souhaits ? Prévenons les allergies

Responsables des réactions allergiques de nombreuses personnes, les pollens d'ambroisie occasionnent, tout au long de l'été, des allergies dont les symptômes sont la rhinite, la conjonctivite, les urticaires et eczémas ou même l'asthme. Mais, dès le printemps, nous pouvons agir contre l'expansion de cette envahissante et nuisible plante, l'ambroisie. Action !



QUE FAIRE ?

> **SUR UN TERRAIN PRIVÉ** : arracher les plants repérés sur des petites surfaces (la petite taille des plants se prête à l'arrachage). Attention, le contact prolongé avec cette plante peut provoquer de l'urticaire. Il est préconisé de porter des gants pour cette opération. Il est également important d'entretenir ses espaces paysagers sans laisser de terre nue : semer de l'herbe ou adopter le paillage des surfaces avec des végétaux broyés.

> **DANS LES ESPACES PUBLICS**, le service Parcs et jardins de la Ville procède à l'arrachage systématique des plants qu'il repère ou qu'on lui signale.

BON À SAVOIR

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 20 juin 2000 précise clairement notre responsabilité vis-à-vis de ce fléau végétal. « Les propriétaires, locataires, ayant-droits ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres d'œuvre de chantiers et les gestionnaires de domaines publics sont tenus de prévenir la pousse d'ambroisie (sur les terres rapportées ou remuées), de nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambroisie. »

CHIFFRES CLÉS

12% des Rhônalpins sont sensibles

1 pied d'ambroisie libère
1 million de grains de pollen

5 grains/m³ d'air suffisent
pour déclencher une allergie

SIGNALER L'AMBROISIE

Sur le site internet dédié
(application utilisable également
sur smartphone) :
www.signalement-ambrosie.fr

Par e-mail :
contact@signalement-ambrosie.fr

Par téléphone, à l'accueil
de la mairie : 04 78 98 80 80



Tout en douceur, mai prometteur

Spectaculaire ! La nature a repris ses droits, la douceur s'installe et la végétation croît à grande vitesse : toutes les conditions sont réunies pour préparer un bel été. Mais dans l'instant, goûtons les senteurs éphémères du muguet... À vos marques, prêts ? Jardinez !



LE PROVERBE DU MOIS

“ Mai ne
va jamais
sans fleurs.”

AU JARDIN D'ORNEMENT

Pas de temps à perdre ; les tâches ne manquent pas.

- **Arrachez** les bulbes de printemps, narcisses, tulipes et jacinthes.
- **Préparez** les massifs et enrichissez-les en compost avant les plantations.
- **Pensez** à vos massifs d'annuelles, de bisannuelles... et plantez (plants en godets) œillets d'Inde, sauges, cosmos, nigelles, muflers, verveines et autres zinnias. Que de couleurs en perspective.
- **Plantez** les derniers bulbes d'été comme les dahlias, glaïeuls, arômes, cannas. Après, ce sera trop tard !
- **Inventez** vos espaces de prairies fleuries. Tout aussi élégante qu'un gazon, la prairie fleurie offre des perspectives colorées différentes.
- **Ressortez** définitivement vos plantes gélives et retaillez si besoin les arbustes à floraison printanière.





AU POTAGER OU AU VERGER

C'est en mai qu'une bonne partie des récoltes de l'été se jouent... Alors, finie la pause !

- **Buttez** les pommes de terre plantées le mois dernier.
- **Semez, plantez ou repiquez** sur les planches préparées, les tomates, les céleris, les poireaux, les choux et choux-fleurs, les concombres, les cornichons, les melons, les aubergines, les piments et les poivrons... Quel choix ! De quoi nourrir toute la famille et plus encore.
- **Pensez à protéger** les fruitiers à noyaux contre les maladies cryptogamiques. La bouillie bordelaise fera l'affaire.

À LA FENÊTRE, AU BALCON OU À L'INTÉRIEUR

Il est temps de préparer les jardinières...



- **Plantez** les géraniums et mariez les couleurs à volonté. Lierre ou zonal, géranium ou pelargonium... il enchantera balcons et terrasses ! Avec des plants de bidens intercalés, cela donne de beaux volumes fleuris.
- **Renouvelez** les plantes aromatiques et créez sur le balcon un carré de senteurs. Basilic, cerfeuil, persil, oseille ou ciboulette. Il ne reste plus qu'à regarder pousser... et arroser !
- **Arrosez** plus régulièrement les plantes d'intérieur, car les belles journées se succèdent.

TRUCS ET ASTUCES

100 % ÉCORESPONSABLE

Ah... la pyrale du buis ! Qui n'a pas entendu parler de cette espèce d'insectes qui ravage les buis ? C'est un papillon qui pond des chenilles extrêmement voraces : elles se nourrissent des feuilles du buis. En quelques semaines, les buis dépérissent. Que faire et quel traitement adopter ?

TRAITEMENT BIO : Pulvérisez un bio-insecticide sur les feuilles, le *Bacillus thuringiensis*. En dévorant les feuilles du buis arrosé, la chenille est infectée par la bactérie. Cette bactérie a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille. Ne pouvant plus s'alimenter, la chenille meurt en quelques jours.

Ce traitement bio est inoffensif pour l'homme, les animaux et la flore.



ARRÊT DES PESTICIDES PROGRAMME SANTÉ ET ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la législation impose aux collectivités l'arrêt des pesticides sur l'essentiel du territoire des communes.

C'est pour prendre en compte cette réglementation que la commune de Caluire et Cuire, avec son service Espaces verts, s'est impliquée depuis 2015 dans la réalisation d'un « plan de désherbage communal ».

Celui-ci, présenté par le CFPH Écully (Centre de formation et de promotion horticole) lors des journées Caluire Ville Verte, arrive au terme de sa phase d'étude.

Les Caluirards verront petit à petit une autre gestion de leurs espaces verts qui mettra en œuvre des alternatives au désherbage chimique, des espaces revégétalisés, des pratiques de tonte et/ou de taille des arbustes différentes en fonction de l'utilisation qui est faite par les habitants de la commune.

Rythmes publiera régulièrement des informations sur l'avancée de ces travaux et de ces nouvelles pratiques.

CALUIRE VILLE VERTE... TOUS CONCERNÉS



Le 26 mars dernier, ce sont près de 2500 à 3000 Caluirards qui ont fêté la nature et le printemps en participant à l'initiative de l'équipe municipale, Caluire Ville Verte. Petits et grands ont ainsi (re)découvert les circuits courts grâce à la vente de produits locaux et de saison (légumes du maraîcher, plantes et fleurs, miels, fromages...) et ont apprécié les ateliers repiquage et plantation et les activités ludiques de tri sélectif. Un vrai succès qui montre combien les Caluirards sont mobilisés pour la qualité de vie dans leur ville ! (Voir pages 4 et 5)

LE MÉLIÈS VOUS PROPOSE

Le Méliès

67, chemin de Vassieux • 04 72 27 02 07 • www.lemelies.org

→ CÉSSEZ-LE-FEU

1923. Georges, héros de 14 fuyant son passé, mène depuis quatre ans une vie nomade et aventureuse en Afrique, lorsqu'il décide de rentrer en France. Il y retrouve sa mère et son frère Marcel, invalide de guerre muré dans le silence. Peinant à retrouver une place dans cet après-guerre où la vie a continué sans lui, il fait la rencontre d'Hélène, professeur de langue des signes, avec qui il noue une relation tourmentée...

Du 10 au 16 mai

Un film de Emmanuel Courcol

Avec Romain Duris, Céline Salette, Grégory Gadebois



CINÉ COLLECTION

→ CASQUE D'OR

Dans une guinguette animée du début du siècle, le menuisier Georges Manda, ancien voyou des faubourgs populaires, fait la connaissance de Marie, dite Casque d'or. Le coup de foudre est réciproque mais le compagnon de Marie ne l'entend pas ainsi...

Jeudi 18 mai, à 20h30

Un film de Jacques Becker
Avec Simone Signoret, Serge Reggiani, Claude Dauphin

Ce film légendaire est proposé dans sa version restaurée et sera présenté par Gérard Guipont.



LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE

Ciné Caluire

36, avenue Général de Gaulle • 04 78 98 89 86 • www.cinecaluire.org



→ UN PROFIL POUR DEUX

Pierre, veuf et retraité, ne sort plus de chez lui depuis deux ans. Il découvre les joies d'internet grâce à Alex, un jeune homme embauché par sa fille pour lui enseigner les rudiments de l'informatique. Sur un site de rencontre, une ravissante jeune femme, Flora63, séduite par le romantisme de Pierre, lui propose un premier rendez-vous.

Amoureux, Pierre revit. Mais, sur son profil, il a mis une photo d'Alex et non la sienne. Pierre doit alors convaincre le jeune homme de rencontrer Flora à sa place.

Du 3 au 9 mai

Un film de Stéphane Robelin

Avec Pierre Richard, Yaniss Lepert, Fanny Valette

→ LE PROCÈS DU SIÈCLE

(VF ET VOST)

Deborah Lipstadt, historienne et auteur reconnu, défend farouchement la mémoire de l'Holocauste. Elle se voit confrontée à un universitaire extrémiste, avocat de thèses controversées sur le régime nazi, David Irving, qui la met au défi de prouver l'existence de la Shoah. Sûr de son fait, Irving assigne en justice Lipstadt, qui se retrouve dans la situation aberrante de devoir prouver l'existence des chambres à gaz. Comment, en restant dans les limites du droit, faire face à un négationniste prêt à toutes les bassesses pour obtenir gain de cause, et l'empêcher de profiter de cette tribune pour propager ses théories nauséabondes ?

Du 10 au 16 mai

Un film de Mick Jackson

Avec Rachel Weisz, Tom Wilkinson, Timothy Spall



Bibliothèque municipale

PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCOUTER... LES BIBLIOTHÉCAIRES ONT SÉLECTIONNÉ POUR VOUS



JEUNESSE

À QUI EST CE SQUELETTE ?

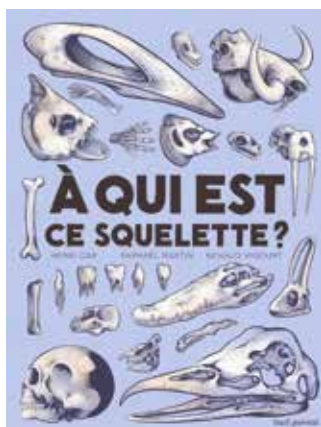
(À partir de 9 ans)

Pour tout savoir sur les squelettes, d'humains ou d'animaux : comment les reconnaître ? Comment s'articulent-ils ? Comment ont-ils évolué ? Cet album documentaire, à la grande force graphique, nous apprend tout sur le squelette des pieds à la tête. Ludique, passionnant et amusant. ■

À qui est ce squelette ? / Henri Cap

Seuil, 2016

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale



FILMS - DVD

AU-DELÀ DES MONTAGNES

À l'aube des années 2000, dans une petite ville chinoise, Tao choisit d'épouser Zhang, qui a réussi dans les affaires, plutôt que Liangzi, son autre ami de jeunesse. Ils auront un fils, Dollar. Le spectateur suivra la destinée de ces personnages, mais aussi l'évolution rapide de la Chine, sur une période de 25 ans. L'enthousiasme de la jeunesse, les conséquences des choix que l'on fait sur le cours de sa vie, l'attachement pour ses proches, le temps qui passe et la solitude sont magnifiquement filmés.

En supplément, une interview du réalisateur Jia Zhang-ke apporte sur la création de ce film un éclairage des plus intéressants. ■

Au-delà des montagnes
un film de Jia Zhang-ke

Ad vitam, 2015

À retrouver au rayon DVD,
au rez-de-chaussée de la
bibliothèque municipale



ADULTE

DU YÉTI AU CALMAR GÉANT : LE BESTIAIRE ÉNIGMATIQUE DE LA CRYPTOZOOLOGIE

Les animaux fantastiques, issus de légendes ou du folklore, demandent plus que du mépris ou qu'un intérêt amusé. Certains curieux, ni farfelus ni illuminés, les étudient en croisant les disciplines, de la zoologie à la psychologie en passant par l'ethnologie, naviguant ainsi entre les fantasmes de l'homme et la réalité scientifique. Un ouvrage passionnant et érudit, qui laisse toujours place à l'émerveillement. ■

Du Yéti au calmar géant : le bestiaire énigmatique de la cryptozoologie / Benoît Grison

Delachaux et Niestlé, 2016.

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale



PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 04 78 98 81 00 - bibliotheque@ville-caluire.fr
Site internet : bm.ville-caluire.fr - Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h / mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h / samedi : de 10h à 16h.



Connaissez-vous



les secouristes français Croix Blanche?

Souvent présente sur de nombreux événements organisés dans notre commune, la Fédération des secouristes français Croix Blanche y installe ses postes de secours. Des petites blessures aux cas plus sérieux, ses bénévoles sont en première ligne pour intervenir et apporter les premiers soins lorsqu'un incident se produit.

23 DÉCEMBRE 1892...

C'est à cette date que naît à Paris la Société des secouristes français sous la direction de Louis Gallet, chef de la division des hospices. À cette époque, les sociétés de « secouristes » ne portaient leur attention qu'aux militaires blessés durant les batailles. C'est la Croix Blanche qui introduira la notion de secourisme telle qu'on la connaît aujourd'hui. Pour la première fois, une fédération organisera des secours également destinés aux civils et proposera au grand public les premières formations aux gestes de premiers secours.

En 1898, la fédération est reconnue d'utilité publique et prend alors le nom de Société des secouristes français infirmiers volontaires. Celle-ci prendra part aux deux guerres mondiales pour apporter des soins aux blessés, mais également en organisant le premier service de renseignements des disparus militaires et civils.

Malgré la perte de nombreux hommes lors de ces conflits, la Société des secouristes français infirmiers volontaires se relèvera petit à petit en reformant ses effectifs. C'est également à ce moment que les premières femmes intégreront ses rangs. En 1972, elle changera une nouvelle fois de nom pour adopter celui de Fédération des secouristes français Croix Blanche, sous la devise « Servir ».

LA CROIX BLANCHE À CALUIRE ET CUIRE

Il existe 14 associations dans le département du Rhône. À Caluire et Cuire, l'association des secouristes français Croix Blanche est présente depuis 2003 et compte 17 adhérents. Ses missions vont de la formation aux interventions lors de manifestations.

Ainsi vous pourrez les retrouver lors des sessions de formation sécurité proposées par la Ville ou, entre autre, au cours du Trail Caluire Rhône-Saône, du Repas de l'amitié, des festivités du 14 juillet, durant les tournois sportifs, etc.

La Croix Blanche propose plusieurs formations :

- Le diplôme de secouriste PSC 1 (Prévention et secours civiques de 1^{er} niveau) qui enseigne les gestes de premiers soins en cas de malaise, arrêt cardiaque, traumatisme, etc.
- Le diplôme de secouriste PSE 1 et PSE 2 (Prévention et secours en équipe de 1^{er} et 2^e niveaux) pour tenir des postes de secours.
- Jusqu'en 2016, la Croix Blanche assurait également une session du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA).

La Croix Blanche est également présente au Parc OL à Décines, à la Halle Tony Garnier, etc. Ces postes sont gérés par le Comité départemental. ■

Contact : Association des secouristes français Croix Blanche de Caluire et Cuire
23, montée des Forts • 06 64 52 71 24
croixblanche.caluire@gmail.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Croix Blanche a obtenu plusieurs récompenses pour services rendus :

1905

la grande médaille d'or de l'encouragement

1919 et 1935

le prix Audéoud de l'Académie des sciences morales

1946

la croix de guerre franco-britannique



À SAVOIR : les agents de la Croix Blanche sont tous bénévoles. Les frais demandés pour l'installation d'un poste de secours permettent de financer l'achat de matériel de secours et de matériel de formation, ainsi que l'entretien des équipements.

Des nouvelles des jeunes champions du FCL Tennis

Kyrian Jacquet, classé 0, et Pierre Vincent, classé 2/6, élèves de l'Académie du FCL Tennis, ont participé aux championnats de France par équipes 15/16 ans.

Après s'être qualifiés en 1/2 finale face à l'équipe de Mont St Martin de la ligue de Lorraine, le samedi 26 mars, à Nevers, ils ont affronté l'équipe de Toulon lors de la finale le dimanche matin.



Ils terminent ces championnats de France avec le titre de vice-champion 2017, un très beau parcours qui reflète la qualité du travail et des entraînements effectués chaque jour. ■

«Le Petit Prince» vous enchantera en juin dans la cour de la Maison Ferber !

Classique de la littérature française, connu dans le monde entier, « Le Petit Prince » investit le théâtre pour nous raconter cette histoire qui résonne tel un écho à nos souvenirs d'enfance. Ce conte poétique et philosophique, à l'apparence d'un conte pour enfants, parle aussi aux adultes et les interroge.

La mise en scène de Klaudia Lanka privilégie le texte aux effets, car cette œuvre mythique se suffit à elle-même. Le Lugdunum Théâtre vous propose une version sobre qui inscrit la pièce plutôt dans le domaine du conte, transportant le spectateur dans un voyage plein d'onirisme et de poésie, où tout est symbolique : les personnages, le décor, les accessoires, les costumes et même... la mort !

Un parcours initiatique drôle et tendre à la fois, à travers l'espace et le temps, qui séduira sans aucun doute les petits comme les grands. ■

« Le Petit Prince »

d'après Antoine de Saint-Exupéry,
adaptation de Karine Loof et Klaudia Lanka.

Mise en scène : Klaudia Lanka.

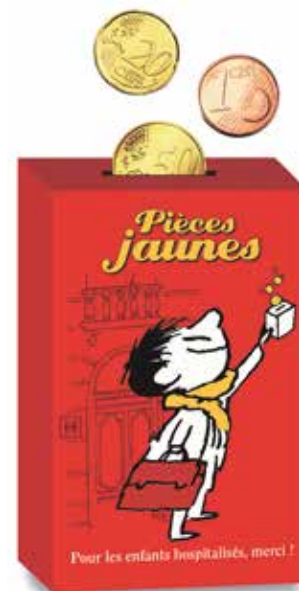
Par le Lugdunum Théâtre, en co-production
avec la compagnie AlambiCréations.

À la Maison Ferber

Les 14, 15 et 16 juin à 9h30 (séances scolaires)

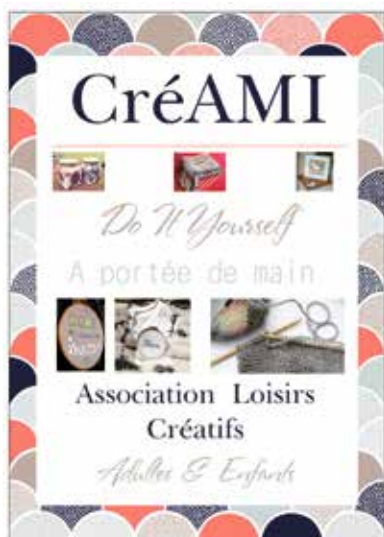
Les 16 et 17 juin à 21h (représentations tout public)

Réservations au : 06 63 19 77 07



Opération «Pièces jaunes»

Cette année encore, les commerçants du Vernay, aidés de ceux de Vassieux, se sont mobilisés afin de participer à l'opération nationale « Pièces jaunes », dont l'objectif est de réunir des fonds pour la Fondation des Hôpitaux de Paris/ Hôpitaux de France afin d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants et des adolescents. Ils ont pu compter sur la générosité de leurs clients puisque 19,700 kg de pièces jaunes ont pu être récoltés.



CréAMI, la création dans tous ses états !

Atelier du soir adulte

Mercredi 10 mai :

carterie, scrap et serviettage

De 19h30 à 21h30

Atelier famille et solo

Samedi 20 mai :

broderie sur cercle ou tee-shirt

De 14h30 à 16h30

Atelier du soir adulte

Mercredi 31 mai :

tricot et crochet débutant

De 19h30 à 21h30

Rendez-vous :

10, avenue Pierre Terrasse

Tarifs : 19€ la séance pour les adultes

et ados et 7€ pour les enfants

Passfamille : 45€ (1 adulte et 2 enfants)

Inscriptions et renseignements :

06 71 14 47 19

creamicaluire@gmail.com

BIENVENUE

Santé

Laura Martel et Richard Fleurence
Infirmiers

1, rue de Mailly

06 09 84 02 23

06 58 95 73 86

laura.richard.ide@gmail.com

Association Wine Charity : au service des enfants hospitalisés

Wine Charity est une association basée à Caluire et Cuire. Elle organise régulièrement des soirées sur Lyon, Metz et Paris afin de récolter des fonds pour financer différents projets à destination des enfants hospitalisés.



L'idée de l'association Wine Charity est née en 2009 dans les esprits de Peggy et Pascal Leclerc après l'hospitalisation, en 2004, de leurs jumeaux au service de néonatalogie de l'hôpital Édouard Herriot à Lyon. Tout comme le vin qu'ils proposent en dégustation lors de leurs événements, l'idée s'est bonifiée avec le temps pour enfin voir le jour en 2013.

Leur objectif : récolter des fonds afin de financer des projets pour améliorer les conditions des enfants hospitalisés.

À ce titre, Wine Charity organise des soirées caritatives au cours desquelles vous pourrez déguster et acheter du vin en direct à des vignerons. Pour chaque achat, les vignerons reversent 3 à 5€ sous forme de dons à l'association. Des produits dérivés sont également mis en vente et vous pourrez effectuer un don

en plus si vous le souhaitez. La totalité des sommes récoltées sera allouée au projet. Cette année, l'association souhaite réunir les fonds nécessaires (30 000€) à l'achat de 6 caméras pour équiper 3 chambres du service néonatalogie de l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche. Ce dispositif vise à effectuer une surveillance rapprochée des nouveau-nés. Il permettra également aux parents de voir leurs enfants qui, pour des raisons médicales ou car trop éloignés géographiquement, ne le peuvent pas directement. ■

Soirée Wine Charity

Jeudi 1^{er} juin, de 17h à 22h

Salle des fêtes,

avenue Barthélémy Thimonnier

Entrée : 10 €

Renseignements :

Pascal Leclerc : 06 70 38 31 52

www.winecharityevent.fr

Vagabondages fête ses 10 ans

La structure culturelle Vagabondages organise pour ses 10 printemps un superbe événement les 20 et 21 mai prochains au château de Machy.

Vagabondages, qui a été créée il y a 10 ans à Caluire et Cuire par Candice Tissier, développe un travail d'accompagnement de la pratique théâtrale des amateurs. L'innovation pédagogique et la progression artistique sont le cœur de cette structure culturelle qui abolit les frontières entre théâtre amateur et professionnel. « Vagabondages s'adresse à tous les âges et à tous les niveaux, dans une dynamique de création avec les amateurs et d'intervention auprès de différents publics », explique Candice Tissier.

Les qualités de chaque participant sont au centre des stages et des cours hebdomadaires qui se déroulent dans une salle de la Maison Ferber, à Caluire et Cuire.



« Notre démarche artistique tourne autour des écritures contemporaines. J'utilise mon expérience professionnelle mais également les techniques de grands pédagogues du théâtre », reprend la directrice.

Par son travail, Vagabondages crée du lien humain, innove, rêve et lutte pour rendre la culture accessible à tous. ■

10 ANS, ÇA SE FÊTE !

La structure culturelle caluirarde célèbre ses 10 ans en organisant **deux journées théâtrales, festives et conviviales les 20 et 21 mai** prochains dans le cadre du magnifique château de Machy. 45 comédiens amateurs préparent cet événement. Les pièces de théâtre, la poésie et les contes enchanteront le public sous les arbres, résonneront sur l'escalier en pierre. Au gré de ce week-end, projections vidéo, repas, créations théâtrales des enfants, spectacle des comédiens adolescents et représentation des scènes cultes de Vagabondages raviront les participants.

Contact :

04 72 98 81 40

contact@vagabondages-theatre.fr

Les Archers de Caluire

La section Tir à l'Arc de l'association sportive de Caluire va inaugurer un nouveau terrain extérieur homologué dans le courant de l'année, pour le plus grand bonheur de ses adhérents.

Il existait peu de clubs de tirs à l'arc dans la région quand Les Archers de Caluire ont été fondés au sein de l'AS Caluire, en 1981.

Robert Schoemaeker, disparu en 2011, est à l'origine de cette création avec son épouse Hélène, qui est toujours membre du club. L'association compte 75 licenciés, d'âges et de niveaux divers.

« Les mots d'ordre de notre section, et de notre sport en général, sont la détente, le calme, la concentration et la convivialité », explique le président Serge Combe.

Pendant des années, les archers se sont entraînés dans le gymnase André Lassagne et sur un terrain extérieur adjacent. Depuis quelques mois, ils pratiquent le tir à l'arc dans le gymnase Geoffroy, sur la Terre des Lièvres. Les entraînements se déroulent en deux temps, la saison hivernale en intérieur et la saison estivale en extérieur. Le nouveau terrain extérieur, homologué aux normes de la FFTA (Fédération française de tir à l'arc), disposera de cibles fixes et mobiles installées à différentes distances, ainsi que

d'animaux en 3D. La plupart des membres du club pratiquent le tir pour le loisir mais une quinzaine d'archers sont inscrits dans des compétitions. Un entraîneur diplômé d'État, Patrick Stenger, est présent une fois par semaine.

« Nous pratiquons le tir à l'arc en amateur mais la compétition donne du sel. Nous voulons des terrains agréés pour que tout le monde puisse s'y retrouver », reprend Serge Combe.

Le club s'est distingué au cours de différents championnats de France, en tir nature et en tir campagne. Chaque année, au mois de mai, Les Archers de Caluire organisent une fête, dont le point d'orgue est un tir du roy (oiseau sur cible à 50m). ■

Contact :

Les Archers de Caluire

04 78 23 53 81 / 06 63 07 35 50

s.combe2@free.fr

www.archers-caluire.fr



Appel aux anciens élus du CME



Le CME (Conseil municipal d'enfants) fête ses 30 ans cette année. À cette occasion, la Municipalité lance un appel aux anciens élus du CME et les invite à se faire connaître en envoyant un mail à cme@ville-caluire.fr, en précisant leur nom (nom de jeune fille, le cas échéant), prénom, coordonnées (adresse, numéro de téléphone, mail) et l'année scolaire durant laquelle ils ont été élus.



Mme Damidot nous a quittés à l'âge de 105 ans

Rythmes tient à lui rendre hommage. Juliette Germaine Damidot est née le 20 janvier 1912 à Dijon. Elle arrive à Lyon avec ses deux enfants en 1938, puis vient s'installer à Caluire et Cuire, dans le quartier de Vassieux. Durant plusieurs années, elle a exercé le métier d'institutrice au sein de l'école du Petit Versailles (aujourd'hui Victor Basch) à Saint-Clair. Germaine Damidot a eu 2 fils, 3 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille. ■



Édition 2016 des Trophées des services à la personne de Caluire et Cuire

Les Trophées des services à la personne une initiative unique en France !

Pour leur 5^e édition, les Trophées des services à la personne se dérouleront le 23 mai prochain au Radiant-Bellevue. Unique en France, cette initiative originale vise à valoriser les métiers d'aide à la personne.

Organisés par le SAPRA (Service à la personne Rhône-Alpes), les Trophées des services à la personne est un concours interentreprises et interorganismes ouvert aux structures de services à la personne de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aide ménagère, auxiliaire de vie ou encore nounou à domicile sont autant de métiers peu valorisés. Les trophées ont été créés en 2012 afin de leur donner plus de visibilité. Séduite par le projet, la Ville de Caluire et Cuire a décidé d'en devenir partenaire.

45 ENTREPRISES, 450 PARTICIPANTS, 3 TROPHÉES ET 10 GAGNANTS

Cette année, 45 structures sont inscrites, soit 450 participants (100 de plus qu'en

2016), pour obtenir l'un des 3 trophées représentant chacun une catégorie :

- Assistant(e) de vie
- Intendant(e) de maison
- Garde d'enfant

Après avoir passé une première épreuve écrite de sélection, les salariés devront montrer l'étendue de leur savoir-faire par la pratique. Les gagnants de ces épreuves seront récompensés lors d'une cérémonie de prestige qui réunira 600 personnes (partenaires, salariés, institutionnels, entreprises, associations, etc.) au Radiant-Bellevue. Cette année, Sophie Forte, humoriste, comédienne, scénariste et chanteuse, est la marraine de l'événement et sera présente le 23 mai pour encourager les participants et féliciter les vainqueurs. ■

APPEL À BÉNÉVOLES

L'association Les amis de l'hôpital gériatrique Frédéric Dugoujon recherche activement de nouveaux bénévoles susceptibles d'apporter leur soutien au sein de l'établissement.

Contact :

Les amis de l'hôpital gériatrique Frédéric Dugoujon
14, rue Pasteur
Madame REYNARD (Présidente)
nicole.reynard@yahoo.fr • 08 25 08 25 69



Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée et enviée, entre Saône et Rhône, située dans la première couronne de Lyon et à la fois porte d'entrée du Franc-lyonnais, Caluire et Cuire figure parmi les villes les plus attractives du Département.

Si on choisit de vivre et de s'installer ici, ce n'est pas par hasard. C'est pour profiter de cet environnement d'exception, de son cadre de vie aménagé et verdoyant qui favorise le bien-être des habitants de chaque quartier.

Ardents défenseurs d'une urbanisation maîtrisée, qui ne trouve pas toujours un écho favorable dans les projets portés par la Métropole, nous nous sommes engagés à préserver et à protéger au mieux notre précieux territoire contre toutes les velléités de densification débridée.

C'est la raison pour laquelle, déjà en 2010, Caluire et Cuire n'avait pas voté le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) élaboré par la Métropole.

Elle était alors la seule commune du Grand Lyon à contester un document qui ne prenait pas suffisamment en compte l'intérêt des Caluirards et les principes fondamentaux que nous défendons.

Nous avons depuis été rejoints sur cette ligne par de nombreuses communes.

Nous refusons une densification uniforme de l'habitat incompatible avec une cohabitation harmonieuse et respectueuse de chacun, nous souhaitons un développement cohérent et solidaire du territoire, nous voulons encadrer la construction dans le respect de l'existant et préserver le patrimoine bâti et végétal remarquable.

Illustrant notre volonté de défendre notre territoire, le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 février dernier, a émis un avis défavorable sur le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui, une fois de plus, propose une politique publique non adaptée aux autres communes de l'agglomération.

Par ailleurs, nous sommes également très mobilisés sur le projet de révision du Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) élaboré par la Métropole.

Nous n'avons de cesse de redire, notamment dans le cadre

des réunions de quartier qui se sont tenues courant mars, toute l'attention portée par notre équipe municipale à la question de l'équilibre et de la diversité de l'offre de logement sur la commune.

Contraints par un territoire pour moitié inconstructible, nous veillons à respecter les particularités et les spécificités locales tout en nous attachant à assurer une meilleure répartition des logements sociaux sur notre territoire.

Malgré nos efforts en ce sens, en modifiant la loi SRU (Solidarité et de Renouvellement Urbains) qui fait passer de 20 à 25% d'ici à 2025 l'exigence de logements sociaux (près de 18% à Caluire et Cuire), le gouvernement nous met dans une situation qui n'est ni réaliste, ni raisonnable, ni souhaitable.

Gage d'un développement harmonieux qui prend en compte les besoins de ses habitants, nous faisons en sorte que la ville se reconstruise sur elle-même.

Telle est notamment l'ambition de l'opération de renouvellement urbain Montessuy-Pasteur qui vise à démolir et à reconstruire les 282 logements locatifs sociaux vétustes et inadaptés et à construire 253 logements en accession privée afin de favoriser la mixité sociale.

En outre, dans un souci permanent d'amélioration du cadre de vie, la ville a souhaité inscrire cet aménagement dans un espace vert d'environ 5 000 m².

Dans l'intérêt de chacun et pour les générations futures, nous avons la responsabilité de valoriser notre patrimoine foncier, en encadrant particulièrement la construction (abaissement des droits à construire dans les secteurs à protéger, élaboration d'une charte architecturale, plan façades...), dans le respect du patrimoine existant (Villa Poumeyrol, Abbaye de la Rochette...).

C'est également dans cette démarche que la ville utilise un panel d'outils à sa disposition pour protéger le patrimoine naturel et bâti ainsi que les ambiances paysagères des quartiers.

Voilà la ville que nous voulons, notre vision du bien vivre pour vous, pour nos enfants, pour demain, au service de Caluire et Cuire! ■

«Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales.»

Caluire et Cuire en mouvement

Une journée « ville verte », et c'est tout ?

Dimanche 26 mars, sous un chapiteau monté sur l'esplanade de la mairie, la ville a organisé une journée de présentation de quelques pratiques éco-responsables (compostage, tri sélectif, traitement des végétaux zéro-phyto). Ce fut surtout un marché de producteurs et de revendeurs locaux. L'affluence à cette manifestation montre que les consommateurs sont sensibles à une approche écologique. Malheureusement cet événement est bien isolé. Contrairement à ce qu'elle prétend, la municipalité n'est pas « éco-exemplaire ». Samedi 25 mars, la veille, sous le même chapiteau, avait lieu le repas de l'amitié, offert par la ville aux aînés. Les bénévoles ont eu la surprise de constater que le tri des déchets recyclables n'était pas prévu, en particulier les bouteilles en plastique qui ont été jetées dans la poubelle normale ! Trop compliqué ?

Au delà de ce manquement, nous demandons inlassablement des actes :

- des solutions concrètes pour le compostage ; « composter,

c'est pas compliqué » lit-on dans Rythmes d'avril, mais la majorité de M. Cochet est sourde aux demandes de composteurs sur des espaces publics !

- la promotion active des modes doux de déplacement, vélo en particulier, par des projets concertés de pistes cyclables avec la Métropole et les habitants, mais la mairie ne considère pas le vélo comme un mode de déplacement crédible !

De nombreuses municipalités de la Métropole s'engagent dans la transition énergétique par des aides pour le diagnostic énergétique des logements, pour le remplacement de chaudières, pour la participation à des programmes d'installation de production d'énergie solaire et citoyenne.

Une seule journée ne fait pas une politique environnementale. Nous ne nous contenterons pas d'un affichage, même si notre insistance indispose le Maire et sa majorité.

F. Matteucci, M-J. Bajard, G. Durel, C. Parisi.

caluireetcuire.enmouvement@gmail.com ■

Caluire et Cuire Bleu Marine

Au dernier conseil du 27/3 on nous a présenté le rapport sur le compte administratif 2016. Nous avons attiré l'attention sur la tendance des élus de la majorité à vendre le patrimoine communal. Tous les ans il y a des cessions, 1,9 millions d'euros en 2015 et l'an dernier elles ont été exceptionnelles, elles ont effet permis à la commune de clôturer son bilan avec des cessions dépassant les 3 millions d'euros. La mise en application des normes d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public

pousse la mairie à se séparer de son patrimoine un peu plus chaque année, ce n'est évidemment pas la seule raison, la nécessité aujourd'hui d'équilibrer les comptes pousse aussi la mairie à se séparer de ses biens pour réduire ses frais de fonctionnement. Cela montre que notre collectivité a vécu au-dessus de ses moyens pendant de nombreuses années sans imaginer des lendemains plus difficiles.

caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

Caluire et Cuire citoyens

Comptes 2016 : l'épargne brute de caluire a baissé depuis 3 ans, passant de plus de 3,2 à 1,7 millions d'euros ; faute à la baisse des dotations de l'état, pour partie compensée par les économies de frais généraux réalisées, la hausse des recettes fiscales et la baisse des subventions : la commune, les citoyens et les associations ont donc, collectivement, contribué à la réduction des dépenses publiques ! BUDGET 2017 : la ville a décidé de consacrer le produit exceptionnel

de la vente d'un terrain municipal pour 3 millions d'euros au remboursement de sa dette, alors que ce montant aurait pu être alloué aux travaux de rénovation de l'école de Montessuy, ainsi reportés à... 2018. Nous aurions fait le choix inverse, d'autant que l'évolution de notre Epargne brute, toujours prévue à la baisse dans le budget, réduira encore plus notre capacité d'investissement.

www.facebook.com/Caluirecitoyens/ ■

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Texte non reçu.



Sur l'agenda du mois

CONCERT AU
RADIANT-BELLEVUE
**DICK
ANNEGARN**
PAGE 41

Bibliothèque Municipale

POUR LES ENFANTS

Séances de lecture

Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...

BÉBÉ BOUQUINE

(jusqu'à 3 ans*)

Samedi 13 mai, de 10h15 à 10h45

Mercredi 14 juin, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite 3 semaines avant la date (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque).

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

POUR LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS

Bulles sonores pour oreilles curieuses

Découvrez la musique avec des passionnés...

L'ÉLECTRO FRANÇAISE

Vendredi 19 mai, de 17h30 à 18h30

Sur inscription gratuite.

Inscriptions ouvertes 3 semaines avant la date.

POUR TOUS

EXPOSITION « LES SORCIÈRES »

Comme chaque année, le secteur jeunesse de la bibliothèque municipale est à l'initiative d'un projet en direction des écoles de Caluire et Cuire. Cette année, les 31 classes (775 enfants) de cycle 2, embarquées dans l'aventure, ont ainsi pu travailler sur le thème des sorcières et des sorciers.

Pour compléter l'exposition en douze panneaux, les travaux des classes seront présents, pour le plus grand plaisir des enfants, de leurs enseignants mais aussi des usagers de la bibliothèque.

Jusqu'au jeudi 18 mai

Rez-de-chaussée de la bibliothèque, entrée libre aux horaires d'ouverture

VIENS VOIR LES MUSICIENS... L'AMC2 À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous pourrez entendre les classes de trompette, cor, trombone et tuba. Les élèves de l'AMC2 joueront dans différentes formations allant du duo à l'ensemble de classe.

Mercredi 17 mai, de 17h30 à 18h45

17h30 : avant-propos réalisé par les

professeurs de l'école de musique

18 h : concert itinérant dans la bibliothèque avec la famille des cuivres

Entrée libre dans la limite des places disponibles

POUR LES ADULTES

Histoire d'en parler

Échangez des idées de lecture et partagez des coups de cœur en toute simplicité...

LES ASSISES INTERNATIONALES DU ROMAN

Samedi 20 mai, de 10h15 à 12h15

Entrée libre aux horaires d'ouverture

Point d'@ccès : mini conférences informatiques

On écoute, on échange, on pose des questions.

COMMUNIQUER AVEC SES PROCHES

Vendredi 2 juin, de 18h à 19h30

Sur inscription gratuite au 2^e étage de la bibliothèque municipale

Bibliothèque municipale

Place du Docteur Dugoujon

04 78 98 81 00

bibliotheque@ville-caluire.fr

bm.ville-caluire.fr

HORAIRES :

le mardi, jeudi et vendredi, de 15h à 19h ;

Le mercredi, de 10h à 12h et

de 14h à 19h ; Le samedi, de 10h à 16h.



MÉMORIAL JEAN MOULIN

Jean Moulin, figure incontestée de la Résistance française, fut arrêté par Klaus Barbie et la Gestapo à Caluire et Cuire, dans la maison du docteur Frédéric Dugoujon, le 21 juin 1943.

Cette maison, devenue Mémorial Jean Moulin, est ouverte au public :

- Pour les groupes, les lundis, mardis, mercredis et vendredis toute la journée, et les jeudis après-midi (réservation obligatoire).
- Les individuels sont reçus les jeudis matin à 9h, 10h, 11h, 12h et les samedis à 13h, 14h, 15h, 16h (réservation conseillée).

Les visites d'une durée d'une heure sont animées par des médiatrices.

Des visites interactives et dynamiques, adaptées aux enfants de 8 à 12 ans ou de 12 à 15 ans et aux familles, peuvent être organisées sur demande.

Mémorial Jean Moulin Place Gouailhardou

Tarifs : 2 € • Gratuit pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

Renseignements et réservations :

04 78 98 85 26



Radiant-Bellevue

MUSIQUE/HUMOUR

JE N'AIME PAS LE CLASSIQUE, MAIS AVEC GASPARD PROUST, J'AIME BIEN !

« Je n'aime pas le classique, mais ça j'aime bien ! », le plus grand succès phonographique de ces dix dernières années en musique classique, avec plus d'un million et demi d'albums vendus à travers le monde, s'attaque désormais à la scène. C'est Gaspard Proust, fort de son récent triomphe avec *Nouveau Spectacle*, qui permet au projet de s'incarner en *live*, présentant et commentant les plus

belles œuvres du répertoire classique avec son humour inimitable. Pour consacrer cette incroyable rencontre du stand-up et de la musique classique, il est entouré d'un groupe de musiciens classiques de renom : Éric Le Sage au piano, Sarah Nemtanu et Pierre Foucheneret au violon, François Salque au violoncelle, Lise Berthaud à l'alto, Magalie Mosnier à la flûte et Nicolas Baldeyrou à la clarinette. ■

Je n'aime pas
le classique,
mais avec
**GASPARD
PROUST**
j'aime bien !

CONCERT

DICK ANNEGARN

Dick est twist. Dick est allègre, festif, gourmand.

Cela fait belle lurette que Dick Annegarn n'avait pas livré un album aussi radieux. « *Un disque du matin* », dit-il. Le matin pour l'élan, le souffle, l'envie, le grand « *allons-y* » de la joie. Car *Twist* ne se cache pas d'avoir voulu dire autre chose que ce que soufflent les vents du moment. Et *Twist* se fait ainsi heureux, pop et prodigue. Comme un festin où Captain Beefheart croiserait Georges Brassens, où Platon chanterait du Jimmie Rodgers. Et où la vie aurait assez d'éclat pour dissiper les nuages sans même lever les yeux vers eux. ■

Mercredi 17 mai, à 20h30
Tarifs : 28 à 33 €

Jeudi 15 juin, à 20h30
Tarifs : 41 à 45 €

À VOS AGENDAS !

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2017/2018



Venez découvrir en exclusivité la programmation de la saison 2017/2018 du Radiant-Bellevue.
Ouverture des abonnements à l'issue de la présentation. ■

Jeudi 1^{er} juin, à 18h30 • Entrée libre

Radiant
BELLEVUE

1, rue Jean Moulin

Retrouvez toute
la programmation sur
www.radiant-bellevue.fr
ou demandez votre
brochure auprès
du service billetterie
du Radiant-Bellevue
04 72 10 22 19.

Conférence

L'ÎLE BARBE ET SON HISTOIRE

L'association Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire organise une conférence de Monsieur Faure Jarosson sur le thème « L'île Barbe et son histoire ».

Jeudi 18 mai, à 18h

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville
Place du Docteur Dugoujon

Contact :
robert.dubuis@club-internet.fr
04 72 27 12 69
Entrée gratuite et libre

Cinéma



ENTRÉE GRATUITE!

PRÉSENTE:

CUIRE LE BAS FAIT SON CINÉMA!

Stade Pierre et Marie Curie
Samedi 13 mai 2017 - 18h30

ADRESSE: 17 RUE LUCIEN MAITRE, CALUIRE-ET-CUIRE

On vous attend en grand nombre avec vos plus belles tenues!

PROGRAMMATION

- Séance familiale
- Animations
- Buvette - Sucré & Salé
- Défilé de mode & bien plus...

COEURDECUIRE.WIXSITE.COM/LECOEURDECUIREBAS

Centres sociaux et culturels



DIFFÉRENTES FAÇONS D'ÊTRE BÉNÉVOLES DANS LES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS

- À l'Accompagnement éducatif à la scolarité (AES) primaire, collège et lycée
- Aux ateliers sociolinguistiques (ASL)
- À la participation de la bourse aux vêtements
- De manière ponctuelle sur des projets précis (soirée jeux, fêtes de quartiers...)
- Participer à la vie quotidienne des Centres sociaux et culturels en étant membre du conseil d'administration (4 à 5 réunions/an)

PROJET « JARDIN-FAMILLE »

En partenariat avec le Secours catholique
Circuits « découverte en famille »

Samedi 20 mai, l'après-midi

Renseignements : 04 72 27 44 10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 11 mai, à 19h

Au Csc du Parc de la Jeunesse

Portes ouvertes

Le collège-lycée Élie Vignal vous invite à sa journée « portes ouvertes ».

Samedi 20 mai, de 10h à 17h

+ à 10h30 Rencontre-échange et animation « antigaspis »

Cité Élie Vignal

18 rue de Margnolles

Contact : 04 78 29 72 40

www.elie-vignal.fr

Théâtre



CYRANO

« L'homme au grand nez » et ses amis débarquent au mois de mai pour quatre représentations exceptionnelles à la Maison Ferber ! Une belle occasion de rêver avec Cyrano, de batifoler avec Roxane et de sourire avec Christian, mais aussi de rencontrer de nombreux autres personnages tous autant pittoresques et attachants les uns que les autres. Tous vous attendent de pied ferme pour partager en votre compagnie un moment inoubliable.

« Cyrano de Bergerac » d'après Edmond Rostand
Adaptation et mise en scène : Klaudia Lanka.
Par le Lugdunum Théâtre, en co-production avec la compagnie AlambiCréations.

Vendredi 19 mai, à 9h30 et 21h

Samedi 20 mai, à 21h

Dimanche 21 mai, à 16h

En plein air à la Maison Ferber

14, rue du Capitaine Ferber

Réservations au 06 47 58 84 60

ou sur www.billetreduc.com

Sport

FC LYON TENNIS

Le FC Lyon Tennis organise pour les jeunes de 14 ans et moins un tournoi de tennis pré-qualificatif dit « Les séries », en vue du tournoi national & international BNP PARIBAS Cup.

Du 9 juin au 26 juin

Inscriptions : 04 78 23 14 44

contact@fcltennis.com

www.bnpparibascup.com

Le club et sa région seront représentés à Paris, au Stade Français !

**« Champion dans son Sport c'est bien...
Champion dans sa Vie c'est plus grand ! »**

FC Lyon Tennis 9, rue François Peissel

TROPHÉES DES SPORTS

Voir page 48

29 mai, à 18h

Radiant-Bellevue 1, rue Jean Moulin

Cirque

EN PISTE AVEC ROMANO

Cette année, l'école de cirque En Piste avec Romano organise son 20^e festival, en partenariat avec la Ville de Caluire et Cuire. Au programme : spectacles des élèves, journée « Pentecôte Circus », stage de perfectionnement au trapèze ballant et portés acrobatiques, spectacles des enseignants et dîner-spectacle sous le chapiteau le samedi 17 juin au soir. Nombreux ateliers extérieurs et animations.

Du 3 au 18 juin

Boulevard Paul Doumer

Renseignements : 06 83 46 53 69 ou enpisteavecromano@free.fr

Site internet <http://enpisteavecromano.free.fr>



Musique

FACE-À-FACE MUSICAL

Baroque, jazz, chansons • Musique sans frontières

Fidèle à son choix éclectique, l'association Face-à-Face Musical vous invite à découvrir et savourer une autre facette de la musique lors du prochain concert de la saison :

DUO DARSHAN

**Benoît Fallai (théorbe)
et Alice Duport-Percier
(soprano)**

Ces jeunes musiciens talentueux, issus du CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique et de danse) de Lyon, vous proposent un concert mêlant musiques anciennes et musiques actuelles. Ils cherchent à effacer les frontières entre musique savante et musique populaire. Le programme vous entraîne dans un parcours musical qui s'amuse à mélanger les genres, les styles et les époques. Vous pourrez entendre des œuvres de Girolamo Frescobaldi, Giulio Caccini, John Dowland, Henry Purcell, Led Zeppelin, Robert de Visée, George Gershwin, Edén Ahbez, Carlos Jobim, Joseph Kosma, Barbara... Les artistes se réjouissent de partager avec vous ce moment musical et le temps d'échange convivial offert à l'issue du concert.



Dimanche 14 mai, à 18h

Chapelle de l'Oratoire 6, rue de l'Oratoire

Réservation conseillée : 06 43 76 08 51

ou concerts.faceafacemusical@gmail.com

Prix des places : 8 euros – gratuit pour les moins de 12 ans



AMC2

CONCERTS DE MAI : UN FLORILÈGE MUSICAL !

amc2
association
musicale
de CALUIRE & CUIRE

PREMIÈRE PARTIE

L'école de musique de Rillieux-la-Pape L'Alouette invite les orchestres à vent cycle 1 et cycle 2 de l'AMC2 pour la première partie d'un concert-rencontre entre l'orchestre d'harmonie de Caluire (H2C) et celui de Rillieux-la-Pape. L'occasion pour les jeunes musiciens des deux écoles de musique de se rencontrer et de présenter leur travail autour d'un programme teinté de jazz.

Samedi 6 mai, à 20h30

Église Saint-Pierre de Chanel

8 bis, avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape

CONCERT DES ÉLÈVES ADULTES

Mardi 9 mai, à 18h30

À l'école de musique AMC2

AUDITION DES CLASSES

Jeudi 18 mai, à 18h30

À l'école de musique AMC2



CONCERTS GRATUITS ET OUVERTS À TOUS ! Pas de réservation.

AMC2 1, rue Jean Moulin

Renseignements : 04 78 08 14 04 • contact@musicamc2.fr • www.musicamc2.fr

Facebook : AMC2 Association musicale de Caluire et Cuire

Caluire et cuire en fleurs

CONCOURS « BALCONS FLEURIS ET VILLAS FLEURIES »

L'association Caluire et Cuire en fleurs organise le concours « Balcons fleuris et villas fleuries ».

Inscriptions jusqu'au 30 juin.

Bulletins disponibles à l'accueil de la mairie

ou sur demande au 04 78 23 07 02 ou 06 07 83 75 24



RAPPEL

MARCHÉ AUX FLEURS

Samedi 6 mai, de 7h à 18h

Rue François Peissel (aux alentours de l'Hôtel de Ville)

Renseignements au 04 78 23 07 02

Seniors

RAPPEL

LES SORTIES POUR LES SENIORS

LES MURS PEINTS DE LYON

Balade urbaine en minibus à la (re)découverte des murs peints de Lyon.

Jeudi 11 mai 2017, à 14h

Durée 1h30, suivie d'un temps d'échange autour d'un verre

PARC DE LA TÊTE D'OR

Belle promenade au Parc de la Tête d'Or et pique-nique sous les arbres.

Jeudi 8 juin à 11h

Durée : 1h, suivie d'un pique-nique

Inscription (obligatoire) et plus d'informations auprès du CCAS :

04 78 98 80 84

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi de 15h à 17h)

Tarif :

14 € par sortie : accompagnement (aller-retour en minibus), sortie, verre ou goûter.

Bien-être

ASSOCIATION EN ROUTE POUR LA VIE

L'association **En route pour la vie** vous propose un stage de biodanza intitulé « Sentir mon corps vivant, atout santé ».

Samedi 20 mai, de 14h à 19h

Tarif : 50 € pour le stage (80 € en couple)

Inscription obligatoire au 06 86 83 85 80

www.enroutepourlavie.fr

enroutepourlavie@sfr.fr



Visite guidée

À l'occasion des journées internationales de l'orgue, l'Association des orgues de l'Immaculée-Conception de Caluire (Caluire centre) organise le dimanche 14 mai, de 14h à 17h, une visite guidée sur la conception et la réalisation d'un orgue. Explications détaillées avec démonstration par les organistes de la paroisse. Entrée libre.

Lieu : Église de l'Immaculée Conception, Place de l'Église
Contact : Pierre Couder 06 60 17 79 46

Rendez-vous

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



CÉRÉMONIE

Place Gouailhardou, à 11h

Avec la participation des jeunes du Service civique communal.

MÉMORIAL JEAN MOULIN

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, le Mémorial Jean Moulin sera exceptionnellement ouvert au public.

Le matin, de 10h à 12h30

et l'après midi, de 14h à 17h

Entrée gratuite. Visites libres sans réservation.

Dans la limite de capacité d'accueil du Mémorial : 19 personnes maximum à la fois.



BALADE URBAINE : LE SENTIER DES RÉSISTANTS

Une balade urbaine commentée est également organisée dans le quartier du centre-ville autour des hommages rendus aux résistants et maquisards dans l'espace public de Caluire et Cuire (noms des rues, plaques commémoratives et monuments).

Départ des visites : à 14h, 15h et 16h

Durée : 1h15

Lieu de rendez-vous :

place Gouailhardou (en face du Mémorial)

Visites gratuites, sans réservation.

Renseignements et réservations : 04 78 98 85 26

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro
Guillaume Bonjean
06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS

Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

PIERRE LUBRANO di DIEGO est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

Kilos en trop ?

Grignotage • Insomnie • Stress
Ménopause • Post grossesse...

Naturhouse Ma solution !



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

suivi diététique
naturhouse.fr

Prenez rendez-vous
CALUIRE ET CUIRE · 04 26 07 38 78
5 Grande rue de Saint-Clair

Dépil Tech
Épilation Définitive pour Elle & Lui

à partir de **37 €****

Rendez-vous d'information et séance découverte OFFERTE***

Quand il y a du **GRAIN** dans l'escalier, c'est qu'il y en a au **GRENIER**.

LYON 4 CROIX-ROUSSE - 20 RUE DU MAIL - 09 82 60 89 96

depiltech.com

*Un coffret de produits cosmétiques inclus. L'abonnement offre 12 séances d'épilation définitive à domicile. Les séances sont effectuées par une spécialiste diplômée. **Tarif forfaitaire. ***Séance découverte offerte. Valable sur zone métro Lyon 4. Réservation en ligne. 1500€ (hors taxes) pour 12 séances. Offre réservée aux clients de la marque.

LA MESNIE
Caluire et Cuire

Une Résidence Haute Couture



Entrez dans le cercle des clients LEM et vivez l'expérience d'un accompagnement sur mesure :

LEM changera votre regard sur l'immobilier neuf !

Venez découvrir nos collections d'appartements personnalisables et leurs prestations sans comparaison à ce jour.

Appartement 3 pièces à partir de 331 000 euros




Port. : +33 (0)7 88 23 90 72 - contact@groupelem.com

residence-lamesnie.com **LEM**

Babychou Services

Garde d'enfants à domicile de 0 à 12 ans

La garde de vos enfants en toute sérénité !



Caluire et Cuire
09 83 29 90 40 - www.babychou.com



© Florence Pignal

Infos pratiques

HÔTEL DE VILLE DE CALUIRE ET CUIRE

Place du Docteur Frédéric Dugoujon
BP 79 - 69642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX
04 78 98 80 80 - mairie@ville-caluire.fr
Site internet : www.ville-caluire.fr

Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
et le samedi (état civil uniquement), de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon
04 78 98 81 47

Si l'équipage n'est pas disponible, composez le 17.

→ Secrétariat :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h

CCAS

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon
Tél. : 04 78 98 80 84

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15/
13h30-17h. Jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h.

SÉCURITÉ SOCIALE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée du CCAS. Les courriers qui y sont déposés sont acheminés à la CPAM. Numéro d'appel national : **3646** (prix d'un appel local)
www.lyon.ameli.fr

CRAM - RETRAITE Contact: 39 60

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde: 16, quai Général Sarraill - 69006 Lyon
04 72 33 00 33.

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde: composez le **n° 3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le **www.3237.fr**

INFOS PRATIQUES

Nouvelle déchèterie impasse des Lièvres

→ **Horaires d'hiver:**

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

Le samedi : 9h-17h. Le dimanche: 9h-12h.

→ **Horaires d'été:**

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.

Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.

Fermeture jours fériés en été comme en hiver.

Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords:
Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important : si vous ne souhaitez pas que les policiers entrent en contact avec vous lors de l'intervention, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

PERMANENCE

Député: Philippe Cochet

13, rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire:

Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts:

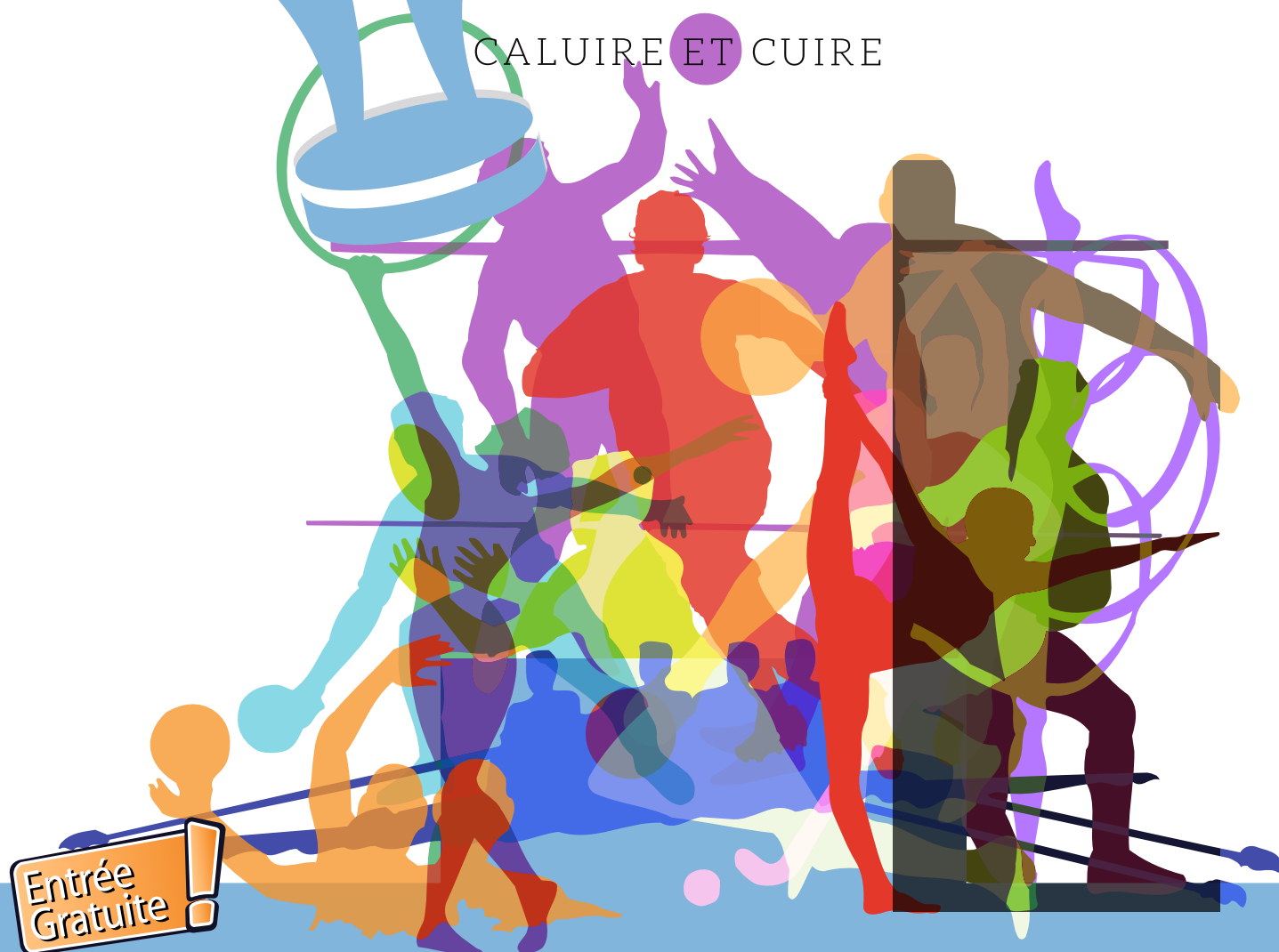
1, rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

Les acteurs du sport à l'honneur !



Trophées DES SPORTS

CALUIRE ET CUIRE



Entrée
Gratuite

LUNDI 29 MAI 2017

À partir de 19h au Radiant-Bellevue - 1 rue Jean Moulin

En présence de

Sidney GOVOU et Pierre LAIGLE

